



une expérience de vie, ça se partage

Contribution de l'ACI au questionnaire préparatoire du Synode

Question préalable se référant à toutes les sections de la Relatio Synodi

La description de la réalité de la famille présentée dans la Relatio Synodi correspond-elle à ce que l'on constate dans l'Église et dans la société d'aujourd'hui ? Quels aspects absents peuvent être intégrés ?

Le comité national de l'ACI, se réjouit de l'ouverture de ce débat à toute l'Église, démarche ecclésiale positive, dans l'espérance d'un souffle nouveau.

Ses membres posent la question: "Comment l'Église peut être Bonne Nouvelle aujourd'hui ? Quel est le pas de plus que l'on peut faire?"

Regardant dans l'histoire de l'Église les évolutions dans certains domaines, ses membres sont convaincus qu'il y a de la place pour une théologie dont le langage rejoindrait celui de l'existence. Les fruits n'en seraient plus uniquement des règles (risque d'enfermement) mais ouvriraient sur un accueil de la vie. Cette théologie éclairerait les consciences dont la liberté ne saurait être remise en cause.

La Relatio Synodi balaye largement les réalités de la famille aujourd'hui :
Cependant des points mériteraient d'être clarifiés, d'autres sont manquant.

1- Mariage primordial et loi naturelle:

A une époque où les découvertes scientifiques invitent à reformuler les origines de l'être humain, l'Église pourrait plus clairement et plus largement re-situer l'institution du mariage dans le projet de Dieu pour l'Homme : une alliance pour « qu'homme et femme, engagés l'un avec l'autre, aient la Vie en abondance ». le mot « naturel » dans ce contexte est ambigu et peu compréhensible.

2-Responsabilité culturelle et sociopolitique :

A la venue d'un enfant, certaines mères sont contraintes d'arrêter leur travail. Ceci a des conséquences économiques à court, moyen et long terme (retraite).

D'autres vivent des tensions entre le travail et la vie familiale. Dans ce cas la femme subit une pression sociale/familiale, entre le travail - l'éducation des enfants et peine parfois à trouver un équilibre... même si les pères sont plus présents aujourd'hui la réalité est que les femmes/mères assument encore beaucoup plus que les maris/pères et que cela est aussi une explication des difficultés rencontrées dans les couples...

Dans le cadre de ce synode l'Église pourrait réaffirmer sa pensée sociale et aller plus loin sur l'égalité homme/femme, le statut du travail pour l'Homme.

3-Indissolubilité du mariage catholique :

Certains hommes et femmes restent fidèles, d'autres sont malmenés par les aléas de la vie économique, affective etc... A propos des personnes divorcées, divorcées remariées l'Église doit s'interroger sur les fruits des règles d'aujourd'hui: - souffrances dues à la double peine appliquée à ceux qui ont été abandonnés et qui reconstruisent une vie avec fidélité à l'Église, - souffrances du catéchumène qui ne peut recevoir le baptême à l'issue de son parcours si son compagnon (compagne) ne veut pas se marier à l'Église"...

L'Église ne peut passer son chemin devant des personnes blessées : Nous attendons qu'elle dise la fécondité de la reconstruction des personnes au travers d'un nouveau lien humain tissé entre deux

personnes, qu'elle reconnaisse la puissance de vie d'un amour donné et offert entre deux êtres humains mêmes divorcés .

L'Église peut faire un chemin: si ces blessures sont communion avec les blessures du Christ, l'Église peut en signifier efficacement le salut en Christ.

L'Église propose des chemins de pardon: C'est d'un droit à pouvoir demander le pardon qui est attendu. Nous souhaitons que ce droit offre des chemins de réconciliation permettant que les personnes divorcées, divorcées remariées, puissent s'engager et retrouver une place dans la communauté.

4 - Sexualité du couple et transmission de la vie:

Nombreux sont les hommes et les femmes qui vivent un véritable amour conjugal avant le mariage. Des couples éprouvés par l'échec d'un premier mariage peuvent vivre une réelle fidélité nouvelle. Or pour l'Église la chasteté, (vivre comme frère et sœur) apparaît comme une condition précieuse pour la croissance authentique de l'amour interpersonnel » § 39 : cette position n'est pas entendue.

Nous attendons de l'Église une théologie de la sexualité du couple qui reconnaisse la place du plaisir comme un don accueilli par les époux, un respect mutuel de l'homme et de la femme, un fruit d'un amour partagé, une fécondité au delà du don de la vie. Car, même si, contrairement au vœu souvent très vif des époux, il n'y a pas d'enfant, le mariage, comme communauté et communion de toute la vie, demeure, et il garde sa valeur et son indissolubilité GS (§ 50)

Donner la vie demeure une grande joie pour les couples. Cependant des couples mariés choisissent de différer la naissance d'enfants pour des raisons diverses, économiques, de santé...certains trouvent leur équilibre dans les méthodes naturelles de régulation des naissances, mais pour beaucoup de couples elles ne sont pas fiables.

Gaudium et Spes, fruit du concile Vatican II, décrit (§ 50) la paternité responsable ainsi « Ils (les époux) s'acquitteront donc de leur charge en toute responsabilité humaine et chrétienne et, dans un respect plein de docilité à l'égard de Dieu, d'un commun accord et d'un commun effort, ils se formeront un jugement droit : ils prendront en considération à la fois et leur bien et celui des enfants déjà nés ou à naître ; ils discerneront les conditions aussi bien matérielles que spirituelles de leur époque et de leur situation ; ils tiendront compte enfin du bien de la communauté familiale, des besoins de la société temporelle et de l'Église elle-même. « Ce jugement, ce sont en dernier ressort les époux eux-mêmes qui doivent l'arrêter devant Dieu. »

Dans le souffle de Vatican II, nous attendons une théologie de la régulation des naissances, ouverte aux réalités vécues par les hommes et les femmes d'aujourd'hui : elle offrira aux époux des outils de discernement tout en respectant leur liberté de conscience.

5 - **La société passe d'un modèle unique de famille à des formes diversifiées** mais qui gardent au cœur de ces formes une constante (même si ce n'est pas "parfait") : la bienveillance et l'amour d'un autre, l'amour des enfants, mêmes reçus d'autres unions ou conceptions.

Ces familles sont bâties sur des amours humaines, puissance de vie et signes d'un amour plus grand que nos représentations. Elles sont signe d'une Alliance.

L'Église a besoin d'accueillir cette vie qui se reconstruit, de lui donner du sens. Pour sa mission pastorale, elle a besoin d'un regard de foi sur toutes les formes de familles et ce qu'elles vivent.

6 - Face à la diversité des familles d'aujourd'hui, l'institution est souvent rigide.

Dans les diocèses, des pasteurs font le choix du discernement et de la miséricorde en face de situations spécifiques.

Les Églises protestantes et orthodoxes offrent des possibilités de "célébrer " de manière non sacramentelle, une nouvelle union, sans remettre en cause l'indissolubilité du mariage. Nous invitons l'Église à entrer dans un dialogue œcuménique sur ce sujet.

7- *La famille est lieu de rencontre de plusieurs générations qui s'aident mutuellement* : les grands parents sont très présents auprès de leurs petits enfants. Ils sont souvent au cœur de l'éveil à la Foi, soutien matériel et humain.

La famille dans sa diversité ne se réduit pas au seul couple et aux enfants. Elle est un lieu d'accueil et d'accompagnement élargi aux membres célibataires, couples sans enfants et veuves ou veufs.

Nous attendons de l'Église une théologie qui reconnaisse la place et le rôle de chacun des membres de la famille et la fécondité de ces tendresses et amours manifestées dans ce cadre élargi

Réponses aux questions sélectionnées.

1. Quelles sont les initiatives en cours et celles qui sont prévues concernant les défis que les contradictions culturelles posent à la famille (cf. nos 6-7) ; celles visant au réveil de la présence de Dieu dans la vie des familles ; celles qui tendent à l'éducation et à l'établissement de relations interpersonnelles solides ; celles qui tendent à favoriser des politiques sociales et économiques utiles à la famille ; celles pour résoudre les difficultés liées à l'attention envers les enfants, les personnes âgées et les membres de la famille qui sont malades ; celles pour affronter le contexte culturel plus spécifique où l'Église locale est impliquée ?

Chambéry

"Une des plus grandes pauvretés de la culture actuelle est la solitude" (contexte socioculturel, §6, p4). Nous connaissons tous des personnes qui vivent très seules, surtout des personnes âgées. Nous pouvons aussi observer beaucoup d'entraide surtout dans les familles nombreuses. Il n'y a heureusement pas que les Allocations Familiales pour aider les familles.

Aujourd'hui, les conditions de travail ne favorisent pas l'entraide intra familiale ; elles exigent souvent un éloignement, voire une expatriation des enfants. Dans les couples modernes, la femme a un emploi aussi souvent que l'homme et, face à la précarité de l'emploi, elle recule au maximum le moment d'avoir un enfant ; mais plus elle attend plus ce sera difficile par la méthode naturelle !

L'entraide intrafamiliale ne doit pas être sans limites ; payer des études, oui mais le statut d'étudiant ne peut pas être un CDI !

La peur de l'engagement dans la vie active, dans le mariage, dans la procréation est sûrement due en grande partie aux difficultés socio-économiques mais peut faire craindre aussi un manque de foi, un manque de confiance en l'avenir. La foi en l'économie était plus facile en 1960 qu'en 2015. Mais ne s'agit-il que de la foi en l'économie ? La foi en Dieu ne nous rend-elle pas aussi moins craintifs, plus audacieux, voire inconscients diraient certains ? « N'ayez pas peur ! » (J.P.II).

Au sujet du mariage et de la peur de l'engagement qu'il demande, nous pointons encore la différence entre le mariage à la mairie et le mariage à l'église : A la mairie, nous sommes mariés par le maire devant une statue de la République souriante, opulente, généreuse... A l'église, nous nous marions devant Dieu qui est Amour mais aussi devant la Croix qui nous rappelle que c'est dans l'épreuve que cet Amour atteint toute sa plénitude. Effectivement, ce petit qui bondit de joie dans le ventre de sa mère ne fera peut-être pas toujours bondir de joie ses parents, surtout quand il aura 15 ou 16 ans !

L'image de la famille que nous donne ce texte est très négative, déprimante : individualisme exaspéré, solitude, cohabitation, relativisme, les parents se disputent les enfants, les pères sont absents, violences faites aux femmes, exploitation sexuelle des enfants etc.... Ces problèmes existent mais hier, on en parlait moins parce qu'ils étaient tabous ; aujourd'hui, nous avons moins peur d'en parler et donc ils sont de moins en moins fréquents parce qu'on sait mieux les dépister et donc les traiter et les prévenir, au moins en France.

L'allongement de la durée de vie peut paradoxalement aggraver cette vision déprimante de la société : H. et J. qui sont à la retraite depuis bientôt 19 ans et qui n'ont pas eu le bon goût de mourir à l'âge de leurs grands-parents, coûtent très cher à la société et donc aux jeunes qui ne sont pas au chômage ; mais heureusement, n'ayant pas accès aux paradis fiscaux, ils paient beaucoup d'impôt.

Montpellier

« Je suis émue de savoir que les évêques se sont penchés sur la solitude de nombreux hommes et femmes de par le monde. C'est une réalité qui progresse dans tous les pays et qui est une douleur pour bien des humains. Je suis heureuse de voir qu'une prière est dite pour ces gens seuls et que la prière de nos évêques est pour tous : c'est une joie pour moi ».

Les initiatives en cours :

L'Eglise ne se contente plus de rassembler les gens pour les « sermonner », elle leur propose d'avoir une foi d'adulte fondée sur la Parole de Dieu. Dans ce domaine on multiplie les études bibliques.

Dans le diocèse, pour la quatrième année consécutive, est proposée, en groupes de laïcs, une lecture cursive du nouveau testament : Evangile de Marc (en un an) puis celui de Luc (sur 2 ans) puis actuellement lecture du Livre des Actes des apôtres. Les livrets d'accompagnement proposent des questions où l'actualisation de la parole a une grande place.

L'Eglise a le souci de formation des laïcs et ne se contente plus d'une pratique mécanique.

Dans ma paroisse, à l'occasion du carême, cette année, est proposée une série de soirées avec les groupes caritatifs : Aumônerie des prisons, Secours catholique, Conférence de Saint Vincent de Paul, Service évangélique des malades – CCFD – ACAT. Au cours de la soirée (une adoration du saint sacrement – une eucharistie – et un repas frugal sont également proposés à ceux qui peuvent y participer) on entend des témoignages, des informations.... et l'on peut se sentir invité à les suivre.

Dans ces initiatives on peut ranger nos cafés débats, organisés par l'inter-mouvement (en pratique 4 personnes de l'ACI et 1 de l'ACO) sur des sujets de société dans un lieu public : une brasserie de la ville. Par exemple le mardi 18 mars 2014 nous avons organisé un débat sur la *RESPONSABILITE EDUCATIVE DES PARENTS* animée par Pascale VIDAL, Psychologue-Psychanalyste et Joëlle NICOLAS – RANDEGGER Pédiatre et le Mardi 13 janvier 2015 sur la *GESTATION POUR AUTRUI : QUELS ENJEUX ?* par le Dr B HEDON.

Les initiatives prévues :

L'organisation d'un débat sur « mariage et divorce » et un sur « Communication et solitude ».

3. Au-delà de l'annonce et de la dénonciation, quelles sont les modalités choisies pour être présent comme Église auprès des familles dans les situations extrêmes ? (cf. n° 8). Quelles stratégies éducatives employer pour les prévenir ? Que peut-on faire pour soutenir et renforcer les familles croyantes, fidèles au lien ?

Meaux

Instaurer des associations du type ATD Quart-Monde ou Secours Catholique qui soient une présence au cœur de la vie de ces familles aux situations extrêmes.

Avoir un accueil adapté aux familles durant les messes dominicales.

Tarbes

Comment être présents ?

On a l'impression que dans notre Eglise, la loi passe avant l'Amour. Il n'y a pas d'accueil pour les familles « hors normes » de l'Eglise Catholique. Il y a des menaces, comme par exemple celle de notre évêque de ne pas confirmer une femme qui vit maritalement, si elle ne s'engage pas à faire célébrer un mariage religieux. Elle n'aurait pas dit sa situation, tout se serait passé sans bruit. Il y a aussi des prêtres qui refusent le baptême pour des enfants car les parents ne sont pas mariés, ni civilement, ni religieusement.

Il est vrai que pour des prêtres, que ce soit pour des baptêmes ou des mariages, la vraie difficulté est de percevoir un véritable engagement de foi et de ne pas être simplement un bureau d'enregistrement. Mais en même temps beaucoup de prêtres sont en situation d'incompréhension par rapport à la société actuelle. Ils sont dépassés. Ils ne touchent pas au quotidien les difficultés des familles. Et alors, les évêques !

Être présents ? Est-ce qu'on est organisé pour accueillir ces familles, ces personnes ? Est-ce que notre Eglise a des référents conjugaux ou familiaux ? Or l'Eglise n'admet pas les parcours chaotiques. Le terme « situation extrême » est infiniment blessant : on catalogue, on méprise, on exclut.

Or dans notre Eglise, il y a beaucoup de divorcés-remariés qui sont actifs, qui communient. Mais il n'y a pas de célébration qui permettent de les réintégrer pleinement à la communauté.

Stratégies éducatives

Est-ce vraiment le rôle de l'Eglise ? D'ailleurs comment éduquer à l'Amour ?

Il y a les CPM qui permettent un cheminement, mais ensuite ? mais avant ?

Une stratégie éducative concernerait le clergé : l'éduquer à accueillir, l'éduquer à ne pas porter de jugements, l'éduquer à mieux connaître la vie affective et sexuelle.

Renforcer, soutenir

Une messe annuelle des couples pour célébrer l'amour conjugal, la fidélité.

6. Dans quelle proportion et à travers quels moyens la pastorale familiale ordinaire s'adresse-t-elle à ceux qui sont éloignés ? (cf. n° 11). Quelles sont les lignes d'action mises en œuvre pour susciter et mettre en valeur le « désir de famille » semé par le Créateur dans le cœur de toute personne et présente en particulier chez les jeunes, même chez ceux qui vivent des situations familiales qui ne correspondent pas à la vision chrétienne ? Quel retour effectif avons-nous de la mission accomplie auprès d'eux ? Parmi les non baptisés, la présence des mariages naturels est-elle consistante, par rapport également au désir, chez les jeunes, de fonder une famille ?

Pamiers

Travail assez difficile pour nous, petit diocèse, car peu de choses sont mises en place. Mais quelques expériences ont été faites dans les années précédentes :

- Conférence
- Marche avec des grands jeunes et des couples non mariés

Il n'y a pas eu de suite.

Il y a aussi la pastorale des jeunes qui regroupe des lycéens et des étudiants et qui aborde le sujet du mariage.

La pastorale familiale est en refondation

Albi

Notons que dans nos équipes l'accueil est offert à tous. La question de la situation familiale de chacun n'est aucunement un facteur discriminant. Même si quelque fois, nos équipes regroupent des personnes ayant les mêmes spécificités (ou spécificités semblables) : famille avec jeunes enfants, ou célibataires, personnes âgées...

Nous avons noté dans plusieurs comptes-rendus le rôle des grands - parents comme témoins d'un amour qui s'inscrit sur la durée et aussi comme "panseurs " des plaies auprès de leurs petits-enfants lorsque les parents se séparent

Lyon

La pastorale doit rester ouverte à tous ceux qui souhaitent y participer quelque soit leur parcours (divorce, remariage...) et doit être proposée à tous.

C'est justement le "désir de famille" qui doit être la porte d'entrée, ceux qui se sentiront accueillis pourront, au contact d'autres, faire grandir leur foi et trouver l'amour de Dieu. Le chemin de foi est propre à chacun et va se construire à travers des rencontres, des découvertes et non si les portes sont fermées.

Reims Ardennes (Equipe)

Certains vivent des « messes des familles » une fois par mois dans leur paroisse. Ces messes attirent davantage les jeunes familles du quartier, sinon on ne les voit pas. Comment contacter ces familles peu présentes dans les paroisses ? Par la préparation au baptême quand elle est faite par des laïcs qui en parlent comme parents eux-mêmes (certains membres de l'équipe le font), par le bouche à oreille, par les contacts à l'école du quartier.

Dans l'ACI tous les participants ne sont pas dans des paroisses, l'équipe est parfois leur principal lieu de rencontre avec des chrétiens. Dans notre propre équipe, une personne non croyante et non baptisée est venue pendant un an avec son mari ; elle cherchait des réponses à ses questions ; elle préparait les sujets, apportait un angle de vue différent. L'équipe est un lieu où on accueille les personnes comme elles sont, c'est selon nous un mouvement d'accueil. Quand on y vient en couple, ça contribue à approfondir notre vie de couple et vie de famille.

Est-ce qu'on parle de notre expérience d'ACI en dehors ? Pas souvent ; cependant c'est un appui pour oser dire ce qu'on pense plus facilement, on prend le temps de parler et s'écouter. On ne cherche pas un modèle de référence, on veut ouvrir notre regard. Autour de nous, des gens vivent d'autres modèles de famille. Nous en parlons et cela nous questionne, mais nous constatons que le modèle de la famille n'est plus une référence dans notre société. C'est d'autant plus important pour nous d'avoir des lieux pour parler de notre vie de famille.

Reims –Ardennes (équipe)

Nous n'avons pas à porter de jugement sur la consistance des mariages naturels !

L'Eglise a un langage compliqué, elle n'est pas « dans le coup », elle manque de communication. Il faudrait des groupes de paroles avec des non-croyants

Certaines initiatives ne sont pas encouragées.

Comment toucher les gens qui ne fréquentent pas l'Eglise ?

Dans les formations au mariage, il y a beaucoup de monde. Il y a une approche humaine – expérience : on fait communiquer les couples – l'animation consiste juste à poser des questions.

Les formations sont bloquées par certains prêtres !

Positif : le rôle éducatif du père dans le couple – le père est valorisé

Entraide familiale de plus en plus importante – vers les enfants et les petits-enfants

Il est important que le service diocésain de la pastorale familiale intègre tous les mouvements ou groupes qui contribuent à l'évangélisation des familles, notamment l'Action Catholique, et que les paroisses et leurs prêtres fassent connaître aux jeunes couples désireux d'échanger en équipe la totalité des possibilités qui s'offrent à eux.

Ces jeunes couples pourront ainsi trouver plus facilement une réponse leur convenant, chaque mouvement ayant son charisme. Il est en effet peu probable que les mouvements répondant bien aux attentes de couples assidus aux sacrements, comme les END, conviennent à des couples qui sont sur le seuil de l'Eglise et pour lesquels l'ACI, par exemple, peut être plus adaptée, au moins dans une phase initiale.

Les propositions doivent pouvoir être faites aux jeunes couples par les paroisses ; à ce titre l'actualisation régulière et l'exhaustivité du recueil des propositions de services, mouvements, groupes présents sur le diocèse est une nécessité, les sites internet de paroisse et du diocèse étant par ailleurs facilitateurs pour l'accès à cette information, sans oublier les journaux paroissiaux.

Mais en complément de ces « canaux institutionnels, et en articulation avec eux, tous les catholiques, en particulier les chrétiens engagés dans des mouvements contribuant à l'évangélisation de la famille partagent la responsabilité de faire connaître les possibilités offertes par l'Eglise aux personnes en recherche qu'ils sont amenés à rencontrer. Il est souhaitable qu'ils puissent témoigner sans « esprit de chapelle » des bienfaits de l'appartenance à une équipe de couples, et soient en mesure de les orienter vers les personnes-ressources des différents mouvements.

Le « désir de famille » peut s'entendre comme souhait d'accueillir des enfants dans un couple durablement engagé dans un projet de vie commune. Dans le cadre de la lettre du Synode, nous l'avons compris comme renvoyant au projet de mariage dans l'Eglise de couples éloignés de l'Eglise. Il nous a semblé que l'Eglise comme « institution » peut difficilement susciter le désir de se marier devant Dieu chez ces couples, tout simplement parce que, sauf exception, elle n'a pas de contacts avec eux. Là encore, ce serait plutôt aux membres des communautés paroissiales et des différents mouvements, d'entamer le dialogue à ce sujet à l'occasion de rencontres interpersonnelles.

Le désir de famille est bien réel chez les jeunes chrétiens ou non chrétiens. Nous sommes un peu surpris par la dernière phrase particulièrement " consistante"

Aire et Dax

Toute l'équipe adhère totalement à ce paragraphe

Défi car :

° il faut *partir de la conviction que l'homme vient de Dieu,*

°pour *pouvoir dire une parole de vérité et d'espérance,*

°et ne jamais oublier *la dynamique de la miséricorde*

10. Que faire pour montrer la grandeur et la beauté du don de l'indissolubilité, de façon à susciter le désir de la vivre et de la construire toujours davantage ? (cf. n° 14).

Nantes

L'indissolubilité : un idéal, non un carcan. Jésus montre un chemin mais ne condamne pas.

- Jésus affirme l'indissolubilité du mariage mais en même temps, il se montre miséricordieux. La conversion ne peut-elle pas exister, après un premier échec, dans la volonté de reconstruire un chemin à la lumière de l'Evangile ? Plus l'Eglise se montrera miséricordieuse, plus sa parole exigeante sera acceptée et comprise.
- Le terme « indissolubilité » évoque une idée de défense, de contrainte. Si moi, époux ou épouse, je prends un engagement durable, je ne peux avoir la maîtrise sur la volonté et la conscience de mon conjoint. Il s'agit d'un engagement réciproque pris lors de la célébration du sacrement de mariage pour une durée librement fixée par les futurs époux. Vieillir ensemble, c'est fort agréable : il faut le dire.
- L'indissolubilité : c'est prendre le mariage au sérieux. L'union d'un homme et d'une femme est le fondement de toutes les sociétés.
- Parfois un divorce est la solution la moins pire.

Que proposer ?

- Montrer la grandeur et la beauté du don de l'indissolubilité :
 - ✓ par l'éducation des jeunes et par l'exemple

- ✓ par la valorisation du mariage dans les communautés chrétiennes (Fête de l'alliance, anniversaires de mariage, renforcement de la préparation au mariage, structures pour aider les couples en difficulté, maintien d'un lien avec les couples mariés dans la paroisse).
- La force de notre témoignage de vie de couple et de foi : profiter du hasard des rencontres pour le faire.
- Témoigner de la joie et du bonheur que procure la fidélité.
- Importance de faire des pauses, d'avoir un projet de vie.
- Proposer aux jeunes mariés des rencontres sur des thèmes choisis par eux.
- Accueillir dans nos équipes des personnes dont le conjoint ne partage pas la foi.

Jésus affirme l'indissolubilité du mariage, mais en même temps il se montre miséricordieux. A la fois accueil de la femme adultère et ouverture, sans condamnation, vers un autre chemin : "Va, désormais ne pêche plus". Que veut dire "ne pêche plus", dans une situation de divorce devenue irréversible ?

La conversion ne peut-elle pas exister après un premier échec, dans la volonté de reconstruire un chemin à la lumière de l'Évangile ?

Ou faut-il qu'il y ait une catégorie de personnes épinglées à tout jamais comme pécheurs irréversibles, par une Église qui leur refuse le Pain Eucharistique et le Pardon ?

Beaucoup ont quitté l'Église à cause de ce scandale. Nous attendons des Pasteurs à l'image de Jésus, exigeants, oui, mais miséricordieux, et non des "Docteurs de la Loi" ! Heureusement, il existe de tels pasteurs, qui osent transgresser la règle officielle pour donner priorité à l'évangile. Merci à eux !

"L'Église n'est pas une douane, elle est la maison paternelle où il y a de la place pour chacun avec sa vie difficile"... (Pape François, La Joie de l'Évangile)

Nous posons à notre hiérarchie cette question : L'Eucharistie est-elle une récompense ou une nourriture ?

L'Évangile nous répond : *"Ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang un vrai breuvage".... "Prenez et mangez-en TOUS" ... "Je ne suis pas venu pour les bien portants, mais les malades"*

Et, en écho, à nouveau notre pape François : *"L'Eucharistie n'est pas un prix destiné aux parfaits, mais un généreux remède et un aliment pour les faibles."* (La Joie de l'Évangile)

Plus l'Église se montrera miséricordieuse, plus sa Parole exigeante sera acceptée et comprise. Rôle important aussi de la Communauté dans l'accueil, l'accompagnement, la formation, le témoignage. Mais à condition que l'Église officielle "ne casse pas la baraque", et que tous parlent le même langage.

Importance aussi de l'éducation des enfants, qui seront les couples de demain : attention à l'autre, respect, refus du "tout tout de suite", engagement, fidélité ... Il faut commencer au berceau !

Saint Etienne

Nos équipes d'ACI sont mixtes, hommes, femmes, mariés, célibataires, pacsés, divorcés remariés ou non, veufs : chacun est accueilli sans question, là où il en est. L'équipe est un lieu de paroles libres où se rencontrent des personnes avec des histoires semblables, ou totalement différentes : c'est cette différence et l'écoute fraternelle en mouvement d'Église qui aide à traverser les épreuves, et à *« construire la vie du mariage »*

Suite à la rencontre entre deux personnes ayant vécu un divorce, l'une remercie : *« Je suis très heureuse d'avoir fait votre connaissance, et je rends grâce pour cette belle rencontre, vraiment! »* (40/60 ans)

Des équipes plus anciennes témoignent de fidélité à leurs engagements dans la durée auprès des plus jeunes « *La fidélité est un engagement avec nos limites (pour le meilleur, comme pour le pire), un soutien dans l'épreuve ; dans ces limites il y a des richesses. La fidélité a plusieurs couleurs : la communication, le dialogue(...) il y a des caps dans la vie : le passage à la retraite, il faut « se remarier », revivre ensemble, en ayant changé* » (40/60 ans) « *il faut essayer de mieux se connaître soi-même d'abord pour pouvoir se découvrir mutuellement et apprendre à vivre ensemble, à avancer dans l'obscurité parfois, à pardonner et à être pardonné, à donner le meilleur de soi-même...(...) le sacrement est là pour nous aider à poursuivre le chemin...* ». (60/70 ans)

« *Pour bien vivre à 2, il faut avoir du temps pour soi. C'est trouver cet équilibre entre « tout/ensemble » et « tout/tout seul ». La liberté existe quand la confiance en l'autre existe. La beauté du mariage, c'est ce que j'apporte à l'autre, ce qu'il m'apporte, ce qu'il me donne ; c'est pouvoir dire tout ce qui passe par la tête en confiance, sans craindre le jugement* » (40/60 ans)

Dans les équipes plus anciennes, la question de l'allongement de la durée de la vie.

La vie maritale est de plus en plus longue. L'engagement que j'ai prononcé à 20, 25 ans, puis-je le tenir toute ma vie durant ? C'est présomptueux . La Vie est un mouvement perpétuel où la Femme et l'Homme doivent s'adapter sans cesse l'un à l'autre . Ce qui était vrai à une époque, ne l'est plus à une autre . Le mariage est un don de Dieu , comment puis-je vivre cela ?

Ils en reconnaissent la source « *C'est ma foi en la fidélité de Dieu qui me fait croire en l'indissolubilité du mariage, il est construit sur l'Amour et la confiance...* » (60/70 ans)

Une jeune membre témoigne « *nos rencontres avec nos amis de notre groupe ACI nous permettent d'introduire au sein de notre couple des sujets de réflexion qui nous sortent du quotidien très matériel, et qui nous font progresser.* » (Moins de 30 ans).

Même si le constat d'aujourd'hui nous fait dire « *Les jeunes ont du mal à se projeter du fait d'un monde plus instable avec plus de variables, fidélités successives, instabilités familiales (divorce des parents).* » (40/60 ans), parmi les plus jeunes de nos membres « *l'indissolubilité constitue un rempart à la facilité de désengagement propre à notre société* »... « *La beauté du mariage, c'est la foi en l'Amour et en l'Union sacrée. Alors que notre société prône les valeurs d'une liberté sans engagement individuel, nous éprouvons nous le besoin de nous engager personnellement pour construire ensemble une histoire commune, bâtie sur un socle solide.* » (Moins de 40 ans). Et « *la beauté du mariage se retrouve aussi dans des unions non religieuses* » « *Tout cela peut se vivre sans sacrement de mariage : nous reconnaissons que tout ceci est beauté par la présence de Dieu en tout ceci. Le mariage chrétien est un don* » (40/60 ans)

(...) et nous reconnaissons que le mariage et la famille sont des « *écoles d'humanité* ».

La famille reste un lieu de vie, de discussions, de retours (fréquents à cette tranche d'âge), d'union dans les cas de crises personnelles (professionnelles, affectives, existentielles) » (40/60 ans)

Mais « *Pourquoi rester lorsqu'il y a danger ?...il n'est pas toujours conseillé de rester auprès de personnes manipulatrices, sous prétexte que l'on est marié et que le mariage est indissoluble !* » (Moins de 30 ans). Cependant « *L'Eglise reconnaît la possibilité de se séparer : la séparation de corps pour donner la possibilité à la personne de se protéger* »

Mais refaire sa vie ? C'est un long parcours...

Certain ont vu leur mariage invalidé : « *Un mariage non valide n'est pas un mariage annulé. Il n'est pas non plus l'effacement des années de mariage* » et parlant des textes régissant le mariage dans l'Eglise ils « *ne sont pas connus des catholiques (au tout venant), il faudrait que cela se sache...* » (40/60 ans)

Améliorer, en cas de danger, le parcours du recours en nullité, et clarifier de manière simple et efficace ce que propose l'Eglise.

Moulins

L'indissolubilité du mariage "que l'homme se sépare pas ce que Dieu a uni " est immuable .

Pour certains couples la joie de vivre ensemble n'est pas facile. Car les couples sont bousculés par les enfants , la société , le travail et l'allongement de la vie.

Et certains couples ne peuvent durer dans ces conditions alors la pénitence infligée est très dure vis à vis des divorcés.

Les prêtres et la communauté doivent être plus proches , accueillant dans ce cas.

L'Eglise doit toujours être une réconfort pour les personnes et non sanction , jugement.

11. De quelle manière pourrait-on aider à comprendre que la relation avec Dieu permet de vaincre les fragilités qui sont inscrites aussi dans les relations conjugales ? (cf. n° 14). Comment témoigner que la bénédiction de Dieu accompagne tout mariage authentique ? Comment manifester que la grâce du sacrement soutient les époux tout au long du chemin de leur vie ?

Versailles

Les fragilités qui reviennent : les contraintes professionnelles très importantes, stress de la carrière et pression au travail, déplacements/éloignement, sentiment de solitude lorsque l'écart est important au niveau temps/salaire, choix éducatifs différents, envie de développement personnel, champs des possibles en dehors du couple, pas de temps réservés à se retrouver pour réfléchir à l'évolution du couple et la place de chacun.

Dieu forme une alliance avec les hommes, s'engage à travers l'incarnation.

Dieu est fidèle malgré l'ingratitude de son peuple et l'imperfection de la relation à bien des moments.

Dieu est patient et garde un regard d'amour et d'espoir sur sa créature.

De la même manière, les relations conjugales sont marquées par l'imperfection, mais la foi donne la force de dépasser ces difficultés, en les affrontant, et en choisissant de rester fidèle à quelque chose qui dépasse.

L'engagement de Dieu dans le mariage chrétien ajoute à cette force, Lui qui connaît notre faiblesse.

Dieu nous parle. Il faut faire l'effort de l'écouter pour connaître sa volonté sur le couple, et profiter de sa puissance de pardon et de miséricorde.

Dieu est présent et nous accompagne malgré les obstacles et les moments de doute.

Il nous incite à nous réconcilier, à faire le premier pas.

Mais la signification du sacrement du mariage doit être réexpliqué, car il n'est pas évident à comprendre. Il est important aussi de voir l'engagement de toute la communauté chrétienne comme marque de l'engagement de Dieu.

Les moyens pour cultiver cette relation avec Dieu sont la prière, la proximité avec la Parole de Dieu, les homélies, la participation à l'Eucharistie. La participation à un groupe de partage fraternel de type MCC ou ACI en couple aide aussi à chercher à plusieurs, et aide à faire les réglages de la relation du couple, en l'enrichissant d'altérité.

Le témoignage de la bénédiction de Dieu peut se voir à travers la joie d'être ensemble, de construire et faire des projets ensemble, d'avoir une famille unie et ouverte aux autres.

Lors d'anniversaires de mariage, des personnes disent leur admiration de la joie manifestée par le couple, de la durée d'une union, car la fidélité pendant des décennies ne va plus de soi.

Dire l'amour que l'on éprouve est un beau témoignage que l'amour de Dieu nous aide à renouveler notre relation.

On peut aussi expliquer ou montrer comment l'écoute et le pardon sont importants dans un couple pour durer.

Une manière de manifester le soutien de la grâce du sacrement est de relire sa vie de couple dans des groupes de partages, mais aussi en s'engageant auprès des jeunes pour leur transmettre (foyers d'accueil en aumônerie, éducation à l'amour, préparation au mariage).

Le Havre (verbatim d'une réunion d'équipe)

AL Si l'on veut témoigner que le mariage chrétien est accessible, il ne faut pas faire lire ce document !! Le vocabulaire est difficile.

F Je suis interpellée par cette question. Le mariage est une expérience de foi profonde, comment la faire partager ?

M Fragilité dans la relation : avant d'être chrétien, nous sommes d'abord hommes et femmes, avec nos fragilités. C'est notre humanité qui fait que nos sociétés, nos relations sont fragiles. Mais pour nous, chrétiens, cette fragilité s'appuie sur le Christ. Etre chrétien n'empêche pas d'être fragile, mais nous soutient dans notre fragilité.

E Ce qui caractérise de demander le sacrement de mariage, c'est que l'on met le couple sous le regard de Dieu. Nous témoignons par notre façon de surmonter nos fragilités, en montrant comment nous évoluons, passons de la passion des premiers temps à l'amour dans la durée.

M Au départ, il y a la relation individuelle à Dieu, avant la relation de couple

E Certes, mais je m'étais un peu éloignée de Dieu et le choix d'un mariage chrétien m'a permis une 'revisitation' de ma foi.

AL Dans la question posée, il faut aider à comprendre qui ? Les jeunes qui demandent le mariage ou les gens autour de nous ?

F Tout le monde, nous y compris

AL Il existe des mouvements spécialisés pour les couples. En participant à l'un de ces mouvements, nous nous sommes rendu compte, au cours des échanges et des témoignages, que nous avons tous les mêmes difficultés. Il faut s'appuyer sur les pédagogies existantes. Ce n'est pas la finalité de l'ACI, mais nous pouvons orienter vers ces mouvements spécialisés les gens qui rencontrent ces difficultés. Pendant 3 ans, nous avons fait en parallèle le parcours C.L.E.R et l'ACI.

M Nous avons commencé avec les END. A titre personnel, cela a été profitable car c'était une période où l'on se construisait en couple. Une construction qui se vit dans le temps. Les difficultés ne disparaissent pas parce qu'on se marie : il faut apprendre à vivre en couple.

F Vraie question : le concubinage qui débouche sur une union, civile ou religieuse. Aujourd'hui, il y a une méconnaissance, les jeunes sont dans l'individualité.

E Et dans l'immédiateté

M Un couple, cela se réussit à deux

AL (mariée depuis 10 ans) Quand nous étions jeunes, quels sont les témoins que nous avons rencontrés et qui ont fait que l'on a pensé que le mariage chrétien était une chance ?

F Ma marraine, que j'ai vue se marier, avoir des enfants, affronter des difficultés (chômage), engagée dans l'église et ailleurs. Pour moi elle est une lumière ; sommes-nous des lumières comme cela ?

E Ne pas être un contre témoignage

AL Ne pas être 'impressionnant', apparaître comme trop bien, le modèle inaccessible.

M Reviens sur nos fragilités : une de nos filles était en concubinage avec quelqu'un qui nous semblait ne pas lui convenir. Avec le recul, j'ai le sentiment d'avoir manqué de courage. C'est difficile d'intervenir, mais qu'aurai-je dit que je n'ai pas dit ? Cela n'est pas terrible comme témoignage !

E On est plus témoins parce que l'on fait que parce que l'on dit

F Pour trois de nos enfants qui sont en couple et il n'est pas question de mariage.

E Maintenant, notre fille est séparée de ce garçon et nous en avons parlé

F Comment l'avez-vous accueillie quand elle vous a dit qu'elle se séparait ?

AL Cela dépend des jeunes

E Les enfants doivent sentir qu'ils sont toujours accueillis

AL La parole peut être un témoignage, mais parfois à long terme lors d'une situation ou d'un évènement particulier, une parole prononcée quelques temps avant revient en mémoire. Quelque fois on ne se souvient même pas avoir dit cela !

M L'évangile que je lis aujourd'hui fera écho plus tard. Quand j'ai des difficultés, je l'exprime dans ma prière parce que je crois que c'est une relation. Il est parfois plus facile de dire les choses dans la prière qu'à son conjoint !

F Le fils d'amis c'était marié avec une jeune fille très gentille. Education religieuse, école cato, préparation au mariage. Au bout de deux ans de mariage, ils se sont séparés. Aujourd'hui, la maman dit 'mon fils n'était plus le même ; il était comme assujetti, sous emprise, disait 'amen' à tout ce que sa femme disait, au détriment de sa personnalité et de sa joie de vivre'. Dans leur préparation au mariage, on ne leur a certainement pas posé les bonnes questions. Depuis il s'est remarié et la maman a 'retrouvé' son fils

A Il ne faut pas rester 'entre nous', entre chrétiens pratiquants et engagés.

F Oui, il faut dire à d'autres

AL Mais comment ?

M Appartenir à un mouvement dans lequel nous pouvons parler, témoigner ensemble de notre vie avec d'autre, c'est bien. Mais nous n'avons pas forcément vocation à témoigner à l'extérieur.

E Je n'ai pas plus témoigné en tant que catéchiste que sur mon lieu de travail. Nous avons fait de la préparation au baptême, mais pas de préparation au mariage car on nous étions trop jeunes à ce moment-là.

F Ce sont des engagements paroissiaux, par rapport au mouvement, que faire ?

AL Il nous était proposé, pour cette rencontre d'aujourd'hui, d'inviter des personnes extérieures à l'ACI. C'était une bonne idée, mais personne ne l'a fait.

F J'ai lancé une ou deux invitations, mais les personnes n'étaient pas disponibles

E En tant que couple chrétien, on ne peut pas être chrétien tout seul. Quand notre équipe END s'est arrêtée, nous sommes entrés à l'ACI

AL La paroisse ne suffit pas. Mais comment témoigner de cette nécessité d'être en mouvement. Un couple d'amis a vécu une crise très difficile. Elle, se sentant un peu délaissée, a rencontré quelqu'un d'autre. Il n'y a eu que des échanges de paroles, de mails, de texto, mais lui s'est senti trahi a vraiment cru que son épouse le trompait. Du coup, il est devenu invivable, traquant les moindres faits et gestes de sa femme. Nous sommes les seuls de leurs amis à ne pas les avoir jugés. Nous avons été là et ils ont vu que dans notre parcours, l'appartenance à un mouvement d'église était un soutien pour la construction de notre couple. Lui avait une vision très adolescente du couple.

E Dans le mariage chrétien, il y a la notion de pardon

A Le doute arrive à tout âge. Je connais une femme qui après 25 ans de mariage a décidé de divorcer parce qu'elle disait ne plus ressentir la même émotion qu'au début de son mariage quand elle voyait son conjoint. Image d'un couple qui n'a pas évolué.

AL L'exemple du couple parental est fondamental, même s'il n'est pas le seul.

A C'est le couple qui rassure

AL Nos enfants sont à l'âge où l'on demande : 'quand on est amoureux, est-ce qu'il faut être marié ?'

E Le contexte de la société a beaucoup changé

M La solitude est très destructrice. Soit quand le couple se renferme sur lui-même et s'isole du monde. Soit quand le couple devient l'union de deux solitudes, de personnes qui ont l'impression d'être ensemble mais ne le sont plus.

AL C'est difficile de demander de l'aide

M En tant que chrétien, nous pouvons demander de l'aide à Dieu. Cela s'apprend et si on est dans la relation avec Dieu, on peut revenir dans la relation avec d'autres.

F La veille de notre mariage, j'ai ressenti un terrible 'blues', je me suis dit : 'on est fou !' C'est là que le mariage à l'église est important, nous ne sommes pas seuls face à l'engagement. Mais de cela, il est très difficile de témoigner

A Je me souviens d'un témoignage lors d'un rassemblement ACI. Une dame d'une cinquantaine d'années expliquait qu'après avoir passé sa vie à s'occuper de sa maison, de son mari et de ses enfants, elle avait demandé le divorce. Elle disait s'être sacrifiée en restant jusqu'à ce que le dernier des enfants soit installé et exprimait son désir de maintenant vivre sa vie. Elle témoignait de sa souffrance d'être, dans un milieu où cela ne se fait pas de divorcer, rejetée de toute sa famille, y compris de ses enfants.

F On en revient à la construction du couple

AL Aujourd'hui, tout se vaut

F Comment faire pour qu'il en soit autrement ? Ma belle-sœur dit aux jeunes 'soyez rebelles, mariez-vous !'

E Les jeunes qui ne sont pas mariés restent en couple par habitude et un jour, ils s'en vont, tout simplement

F Ces jeunes-là n'ont pas de questionnement sur le couple

M La question est 'à quoi bon s'attacher ? est-ce que je ne me trompe pas ?'

F Dans la tête d'un jeune, des choses paradoxales se jouent : quand autour de soi, beaucoup de couples sont séparés, la peur de la fidélité fait que l'on 'papillonne'

A Statistiquement, les enfants de divorcés divorcent plus

M Etre 'trop fidèle' : je n'accepte pas que tu regardes ailleurs, je te tiens dans mon filet. C'est un manque de confiance

AL C'est pour cela que quand la confiance a été trahie, il est difficile de revenir

M On en revient à la fragilité

F '*L'indissolubilité du mariage n'est pas un joug mais un don,*' j'ai bien aimé cette phrase. L'un de nos enfants dit 'tu te rends compte, tout la vie avec la même personne !' je lui réponds : 'tu vois bien ton père et moi'. Et il dit 'oui, mais vous, ce n'est pas pareil !'

M Ils ne vivent pas dans le même temps

E Nous sommes allées à deux mariages l'été dernier et à chaque fois, les mariages à venir étaient annoncés. Nous avons trouvé cela très bien.

M Réintégrer l'image du mariage chez les jeunes

A La difficulté de l'engagement est une réalité sociale, que ce soit dans l'associatif, le travail, le culturel... Un jeune qui se marie affirme sa volonté de s'engager

AL Ceux qui se marient civilement s'engagent aussi. Avant notre mariage, j'étais en plein doute. Mon mari en a parlé avec ses parents qui lui ont dit : 'et la grâce ?'

M Dans la société, en quoi les gens ont-ils confiance ? Nous sommes dans un système de défiance totale. Manifester que la grâce du sacrement nous soutient, c'est peut être d'abord le dire à nos propres enfants. A l'extérieur, c'est plus difficile.

E Ce sont les circonstances qui font que l'on témoigne, auprès de nos enfants, comme à l'extérieur.

M Il y a nécessité d'expliquer la construction du couple : la construction avant (fiançailles) et pendant.

F Nous sommes en train de revisiter notre propre mariage, 30 ans après !

M Dans le boulot, on ne témoigne pas. Je me suis un peu exprimé au moment des grandes manifestations autour du mariage pour tous, et à partir de ce moment-là, des collègues sont venus vers moi pour me poser des questions d'ordre religieux.

A Nos collègues de travail ont toujours su assez rapidement que nous étions catholique pratiquants. A plusieurs reprises, des personnes du service de mon mari sont venues vers lui pour lui demander conseil lors d'un baptême, d'une inhumation ou lui demander discrètement de rapporter une petite bouteille d'eau de Lourdes !

AL Du coup, on est étiqueté

F Cette discussion nous a permis de revisiter nos mariages

E Notre grâce du sacrement de mariage

M On est appelés à être pardonnés, il n'y a pas d'échec irrémédiable. Importance des notions de temps, de préparation, de discernement

18. Comment proposer la famille comme lieu unique, sous de nombreux aspects, pour réaliser la joie des êtres humains ?

Chambéry

« La famille peut être un lieu de souffrance, d'incompréhension, qu'on peut avoir envie de fuir. Avant, les prêtres en lien avec la jeunesse avaient un rôle important à jouer : prendre le relais des parents et ne pas dire « je sais » mais « je t'écoute ». Actuellement des parents sont démunis. Que fait-on pour les rassurer ? »

Il faut suivre les préoccupations des jeunes, les écouter.

« La journée du pardon à l'église Notre-Dame est l'occasion de rencontres. J'ai pu dialoguer longuement avec quelqu'un qui m'a chaleureusement remercié. »

« Une collègue, suite à son divorce, m'a dit qu'elle n'avait pas osé parler avec un prêtre qu'elle avait eu l'occasion de rencontrer lors d'un dîner. Je lui ai répondu que le prêtre a une grande connaissance de l'humain, il a une grande expérience suite à la connaissance d'un grand nombre de situations, tandis que moi je n'ai que l'expérience de ma propre vie. Il faudrait se convertir et arrêter de penser que l'on connaît tout. »

Prendre le relais des parents auprès des jeunes serait nécessaire.

Il faut rassurer les parents, retrouver la communication avec les parents, reconnaître les blessures et pardonner, avoir de la bienveillance.

Saint Denis

Les êtres humains sont à l'image de Dieu : « Homme et Femme, Il les créa ». Le couple est l'image de l'amour de Dieu pour l'humanité (une alliance irrévocable), et de l'amour du Christ pour l'Eglise.

On est sûr d'être aimés par Dieu ; l'amour indéfectible des époux l'un pour l'autre et pour leurs enfants en est le signe, et est source de joie dans chaque famille humaine. Il doit être signe visible (« éclairant ») de joie dans la société.

Une première remarque : la « famille » (au sens couple/parents/enfants) n'est pas le « lieu unique » où peut se réaliser la joie des êtres humains. Ce terme est restrictif. Il faut parler d'autres situations des personnes, notamment des célibataires et des couples sans enfants, qui peuvent être des oncles et tantes ;

il faut parler aussi des différents environnements sociétaux qui contribuent à l'épanouissement des individus, des lieux d'engagement qui peuvent être aussi source de joie pour soi-même et pour les autres : action sociale, mouvement humanitaire, etc. ..., sans oublier la vie consacrée ou le sacerdoce !

Il faudrait plutôt parler de la famille comme « lieu privilégié » ou de « l'un des lieux » où peut se réaliser la joie des êtres humains.

Pour mettre en avant la joie vécue dans ce lieu « privilégié », Il faut insister sur l'importance des moments où la famille se retrouve, pour une « fête de famille », un baptême, un mariage, voire un simple repas pris en commun. Dans chaque famille, il est nécessaire de prévoir du temps pour se rencontrer, pour écouter, se parler, échanger, confronter des points de vue, et aussi se taire.

Une deuxième remarque : la famille est plébiscitée comme élément du bonheur, y compris par beaucoup de jeunes : par exemple, en France, 89% des 25-35ans rêvent de bâtir une vie de famille, et une vie de famille stable avec une seule et même personne tout au long de la vie.

Donc la question n'est pas tant la « proposition de la famille » : chacun souhaite fonder une famille stable, mais c'est dans la réalisation qu'il y a un décalage important avec ce qui était souhaité. Dans la réalité, la vie de famille est plus instable aujourd'hui qu'autrefois : en Ile de France, un mariage sur deux se termine par un divorce (un sur trois en France).

La question porte plutôt sur comment faire en sorte que la proposition de famille (= « le rêve de famille ») ne se brise pas sur les réalités de la vie. Ceci est d'ailleurs tout aussi vrai pour le mariage civil que pour le mariage religieux. C'est dans la préparation avant et l'accompagnement après le mariage que la prise de conscience des aspects difficiles de la vie de couple et de famille est nécessaire.

Il faudrait parler (en allusion à une référence culturelle occidentale, voire mondiale, de toute une génération) de ce que l'on pourrait nommer le « côté obscur » de la force qui anime la famille, alors que l'on ne parle le plus souvent que du « côté lumineux », l'élan amoureux du couple et l'amour parents-enfants.

Il faut montrer que la situation n'est que rarement désespérée, et qu'il y a aussi des mariages qui durent puisque, en lisant les statistiques dans l'autre sens, un mariage sur deux dure toute la vie (en Ile de France) et deux sur trois sur l'ensemble de la France!

Dans ce domaine, les témoignages de couples ayant déjà l'expérience d'épreuves surmontées, les démarches de mouvements d'Eglise qui s'adressent plus particulièrement aux couples et aux familles, et les compétences d'associations spécialisées et de professionnels, par exemple des psychologues, pourraient contribuer à donner une vision moins idéalisée et donc plus réaliste, de ce qui attend la plupart des couples.

Aire et Dax

Sauf pour quelques personnes convaincues, l'indissolubilité telle qu'on l'a eu perçue est dépassée (fragilité et instabilité des couples, tout comme dans la vie professionnelle). Le contenu idéal du mariage chrétien avec tous ces aspects reste un idéal. Il y a eu le bouleversement de la société avec la libération de la femme et son indépendance financière, (fidélité et ouverture à la vie remises en cause, d'où les questions devenues récurrentes du divorce et de la contraception)

Le vrai défi pour la pastorale reste ce saut considérable entre les questions 6 et 18 : ce qu'on attendrait du synode : comment vivre ce grand écart, par quels moyens ?

Par.22 : « les semina verbi » :

Oui des couples non mariés sont fidèles et vivent leur amour dans le respect et la tolérance.

Il faut absolument tenir compte de ces *semina verbi* dans les cultures et hors du mariage chrétien.

20. Comment aider à comprendre que personne n'est exclu de la miséricorde de Dieu et comment exprimer cette vérité dans l'action pastorale de l'Eglise envers les familles, en particulier celles qui sont blessées et fragiles ? (cf. n° 28)

Tarbes et Lourdes

L'écoute

Quand on évoque la miséricorde, cela est perçu comme s'il y a eu d'abord une condamnation et donc il faut se repentir. Pourquoi ne parle-t-on pas de l'Amour de Dieu pour tous ?

Les divorcés-remariés sont en attente que leur nouvel amour soit reconnu. L'Eglise orthodoxe a une célébration de réintégration de ces couples remariés. Les divorcés-remariés ont autant besoin de l'Eucharistie que les couples « normaux ». Notre Eglise donne l'impression que le divorce est un péché irréparable. Or le Christ a pardonné tous les péchés.

Saint Etienne

Dans nos équipes les veufs, célibataires, les divorcés, divorcés remariés ont toute leur place pour vivre un chemin de foi avec des personnes qui vivent d'autres situations familiales. Ce chemin peut mener à une réconciliation avec l'Eglise pour oser frapper à la porte.

« Nous devons accueillir ces personnes, les écouter, rester présents et essayer de passer d'un regard de compassion à un regard de miséricorde... » (40/60 ans)

En cas de divorce après un mariage religieux : l'Église devrait proposer un lieu et un temps pour acter cette rupture de l'engagement religieux devant Dieu de même que la société le fait devant la justice face la rupture du contrat civil. Cette démarche donnerait sens notamment pour le conjoint qui subit le divorce.

Des membres d'équipe posent des questions « Est-ce que manifester la miséricorde de Dieu, c'est arrondir les angles des règles de l'Église ? Est-ce que nous sommes nous-mêmes convaincus du bien-fondé de ces règles ?

Par exemple qui peut condamner la personne qui demande une interruption médicale de grossesse lorsque le fœtus est lourdement handicapé ?

Comment accompagner des personnes homosexuelles si nous-mêmes nous ne sommes pas au clair avec cette question ?

En tant que chrétiens, il nous semble difficile de soutenir la position de l'Église pour ce qui concerne la régulation des naissances et la procréation assistée ». (40/60 ans)

Devant ces questions, les croyants sont désarmés. Entre ce que dit l'Église et les réalités de terrain, seul l'accompagnement est à leur portée mais ils attendent une parole forte de l'Église : « Les personnes blessées ont tendance à s'exclure elles même! Aller les chercher? Comment? Cela passe par le discours officiel de l'Église »

Localement l'Église montre sa miséricorde en proposant des chemins « ...un diacre a accompagné pendant des années ,des couples de divorcés –remariés dans son ministère .Les échanges qu'il a pu avoir avec ces couples ont mis en évidence que la première union n'avait pas été la bonne pour eux et que c'est la rupture du couple qui a permis une réflexion sur ce que doit être un « vrai couple »,dans son fonctionnement. Un vrai chemin de conversion a été possible pour eux ... mais au bout de ce chemin, pas de "réintégration possible". » (60/70 ans)

« L'Église, assemblée des croyants, doit permettre au "fils prodigue", au bout du chemin du retour, de retrouver sa place dans la communauté rassemblée: pour les divorcés remariés cela peut être signifié par l'accès aux sacrements de l'Eucharistie et de la réconciliation ». (60/70 ans)

Nous sommes d'accord pour dire que la première réponse de la miséricorde de Dieu est l'accueil inconditionnel et la rencontre.

On est dans une grande mutation maintenant: était ce mieux avant? **Pour moi il y a quelque chose de nouveau à construire. » (60/70 ans) :**

« Les protestants et les orthodoxes ont une autre approche. J'aimerais, comme dans l'Église orthodoxe, la possibilité d'un deuxième mariage avec une bénédiction qui ne serait pas un mariage, avec l'occasion d'un pardon exprimé. »

Créteil

Entrer en dialogue (cf. préambule) en commençant par accueillir ce qui se vit de riche entre les personnes, ce qui se construit et se transforme en elles. Cela inclut de regarder et de reconnaître les zones d'ombre et les lumières que la vie des personnes contient. Il devient alors possible de discerner l'amour vécu, l'Esprit qui travaille le monde et de cheminer vers une Alliance offerte au cœur de ce que les personnes vivent.

Meaux

Permettre des lieux de dialogue, d'écoute, d'accueil au sein de groupes de parole, d'équipe de mouvements existants ou à créer.

Organiser des groupes spécifiques comme il en existe pour le catéchuménat adulte

Laisser ces personnes s'engager dans l'Église avec un accompagnement si nécessaire.

22. *Qu'est-il possible de faire pour que dans les diverses formes d'union – où l'on peut trouver des valeurs humaines – l'homme et la femme ressentent le respect, la confiance et l'encouragement à grandir dans le bien de la part de l'Église et soient aidées à atteindre la plénitude du mariage chrétien ? (cf. n° 25)*

Versailles

1 - Regarder

11 – Un regard positif

Observer ce que vivent tel homme et telle femme dans la forme d'union qu'ils ont choisie et porter a priori un regard positif sur leur démarche d'amour.

12 – L'amour humain reflet de l'amour de Dieu

La qualité d'amour de toute union peut être très forte et rayonner. Tout amour humain est un reflet de l'Amour de Dieu. Et Dieu seul connaît la profondeur de l'amour de chaque couple quel que soit son statut "social", juridique et religieux.

2 - Discerner

21 – Les dons de Dieu

Discerner les dons que Dieu accorde à cet homme et à cette femme aujourd'hui dans la démarche d'amour qu'ils ont choisie.

3 - Transformer

31 – Le dialogue et l'accompagnement

Quelle que soit la forme d'union d'un couple, les membres de la communauté chrétienne doivent avoir le souci de rester en dialogue avec lui. Les couples et les familles qu'ils engendrent doivent être accueillis puis, s'ils l'acceptent, accompagnés.

32 – Un effort nouveau pour les communautés chrétiennes

Un enseignement est dispensé par le Magistère (voir les références dans les lineamenta, le catéchisme de l'Église catholique, Youcat ...).

Un enseignement est également dispensé par les communautés chrétiennes, notamment par les homélies en paroisse, les préparations au mariage, les échanges en aumôneries, en mouvements ou en familles.

Mais il faut constater que l'impact reste faible par rapport au phénomène sociétal qu'est l'union libre.

D'une part, cet enseignement ne touche guère les couples qui sont éloignés de l'Église et d'autre part les couples chrétiens eux-mêmes doivent être mieux formés, y compris après leur engagement.

Il y a aujourd'hui un déficit à cet égard. Les communautés chrétiennes ont à faire un effort.

33 – La formation à l'accompagnement et son contenu

Accompagner demande une formation. Il faut acquérir les mots et le discours. L'accompagnant doit saisir toutes les dimensions qui entrent dans les diverses formes d'union et dans le mariage chrétien. Ce dernier est un flux de dons de Dieu, un flux qui est bon pour tout homme et toute femme.

Il n'est pas évident même pour un chrétien convaincu d'exprimer ce qu'est le mariage chrétien.

Nota La recherche, l'expérience pastorale et l'enseignement du Père Luc Dubrulle, Directeur de l'Institut d'Études Religieuses de Paris, représentent une source de qualité pour alimenter les chrétiens sur la morale en général et sur le mariage chrétien en

particulier. Conférencier à Notre Dame de Versailles les 25.11 et 2.12.2014, il a donné des idées pour parler à des jeunes qui se sont mis en couple.

34 – Celles et ceux qui ont mission d'accompagner

La responsabilité de l'accueil et de l'accompagnement incombe à tout membre de l'Eglise. Certains membres sont plus particulièrement appelés. Sont notamment concernés les parrains et les marraines, s'ils existent, les parents et les grands-parents (ce sont eux les accompagnants plus que les clercs), qui côtoient des couples non engagés dans l'Eglise (enfants, petits-enfants, amis de ceux-ci) pour leur apprendre à comprendre et mettre en lumière les valeurs d'un mariage réussi au plan humain et leur apprendre aussi à aller plus loin dans cette dimension humaine (cf cap mariage vers le mariage civil réussi qui existe à Versailles) puis, au-delà, vers l'idéal chrétien.

Sur ce point, le témoignage par l'exemple et la compréhension de la gradualité sont à mettre en avant

35 – La foi et l'évangélisation

Le mariage chrétien demande la foi. Par la foi il faut entendre l'adhésion à l'existence d'un Dieu créateur de l'univers et donc de l'homme. L'homme se reçoit de Dieu et non pas de lui-même. Il n'est pas à lui-même sa propre référence. C'est ainsi qu'il est invité à rechercher quel est le projet de Dieu pour lui et pour sa compagne.

Cette vision s'étend au projet de Dieu pour « *la vocation et la mission de la famille dans l'Eglise et dans le monde moderne* ». C'est la contribution du couple et de la famille à l'avènement du Royaume. Changer le monde ! Cette mise en perspective fait rêver mais a ses exigences.

Dans la mesure du possible, la progression d'un couple vers le mariage chrétien doit s'inscrire dans une catéchèse.

Ainsi compris, accompagner un couple et une famille c'est, au cas par cas, évangéliser. L'union de tel homme et de telle femme, et la famille qu'engendre cette union, sont invitées à progresser vers l'accueil et la mise en œuvre de tous les dons que Dieu apporte par le mariage chrétien.

L'Eglise est experte et a repéré les dons de Dieu mais leur découverte dans le vécu de tel couple est toujours nouvelle. L'accompagnant et l'Eglise elle-même bénéficient en retour des nouveautés que l'Esprit manifeste dans tel ou tel couple, telle ou telle famille.

36 – Une progression graduelle

La relation d'amour du couple s'inscrit dans un mouvement, dans une dynamique et dans une histoire. L'accès à la plénitude du mariage chrétien ne peut se faire que graduellement et chaque parcours est singulier.

Nîmes Avignon

Nous sommes devant des faits et des états. Le constat de nombreuses équipes, dont les membres peinent à vivre « ces diverses formes d'union », revient souvent. Le partage de ces difficultés et de moments communs vécus montre des éclairages évangéliques.

L'image de pédagogue rigide que donne l'Eglise constitue un obstacle parfois important au cheminement de ces hommes et de ces femmes. L'Eglise est le lien entre les hommes et Dieu. Elle doit pouvoir leur montrer combien leur vie est regardée par Dieu qui est prêt à cheminer avec eux (puisque « elle reconnaît que la grâce de Dieu agit aussi dans leurs vies »). Cela nécessite un regard et une écoute, dépouillés et permanents, de leur entourage afin de pouvoir proposer ou répondre présent le long de leurs cheminements.

"Le Christ est venu pour les pauvres, les malades , les pécheurs. Il leur révélait leurs propres richesses . A nous de voir les richesses de la vie des autres, même s'ils vivent en dehors des règles de l'Eglise" propos recueillis lors d'une rencontre sur la famille.

Le Havre (verbatim d'un compte-rendu d'équipe)

- **Bruno** 26. *L'Eglise regarde avec appréhension la méfiance de tant de jeunes vis-à-vis de l'engagement conjugal...*

Il a déjà évoqué ce sujet en réunion d'équipe où les membres ont tous à peu près le même âge et des enfants. En règle générale, les enfants ne se marient pas pour le moment et ne semblent pas en avoir l'envie. Cependant, ils semblent vouloir vivre en couple sur le modèle de leurs parents, et y arriver comme eux même si parallèlement ils ont une grande méfiance vis-à-vis de l'engagement du mariage.

- **Xavier** Certains vivent souvent en concubinage mais sans le sacrement. Ils vivent presque le plus difficile sans avoir le plus facile.
- **Marie-Christine** Elle a 3 enfants et tous dans une des situations différentes décrites
 - 1 marié avec enfant
 - 1 marié avec une divorcée, qui ont rencontré le non accueil de l'église
 - 1 en concubinage

Lorsqu'on demande au 3^{ème} pourquoi il n'est pas marié, il répond que cela ne leur apportera rien de plus. Ils vivent la stabilité, avec un projet à moyen terme et ne sont pas fermés à un événement futur.

- **Marie-Laure** Dans le projet à moyen terme, c'est peut-être là que se trouve la réponse. Elle rencontre des couples qui demandent le baptême pour leurs enfants et qui ne sont pas mariés. Elle pense à un neveu qui s'est marié après le baptême de leurs propres enfants.
- **Xavier** Autrefois, la référence était le groupe, or, aujourd'hui, la référence est par rapport à soi, donc la question devient "qu'est-ce que cela m'apporte ?"
- **Marie-Christine** Cela fait 38 ans qu'elle est mariée. Ses enfants souhaitent faire sincèrement la même chose mais ils ont du mal à l'expliquer plus que cela.
- **Bruno** L'un de ses fils a un ami qui s'est marié et qui a aussi vite divorcé. Il est donc devenu méfiant et très prudent sur cet engagement.
- **Xavier** Et paradoxalement, le droit français est bien fait car un couple marié est mieux protégé qu'un couple qui vit en concubinage.
- **Bruno** Les jeunes considèrent que le mariage a un poids particulier. Son fils s'étonne que le divorce arrive si vite car l'engagement est plus profond.
- **Marie-Christine** La société a peut-être un autre regard, très distinct, sur des divorcés que sur des simples séparés. Le cérémonial est très différent et plus difficile à vivre. Lors de la préparation au mariage, les couples apprécient la préparation alors qu'ils y viennent avec des semelles de plomb. C'est au-delà d'un "truc" de religion, il y a vraiment une réflexion qui donne du sens à l'engagement. Même à la mairie du coup, ils ont en tête ces échanges.
- **Dominique** Lorsqu'ils s'engagent dans la préparation au mariage, ils sont déjà prêts car ils ont déjà un projet.
- **Xavier** L'Eglise accepterait-elle de préparer des gens qui ne sont pas prêts ?
- **Bruno** Il conviendrait de faire une aide au cheminement.
- **Marie-Christine** Ses enfants connaissent encore bien les bases de la religion mais ils ne sont plus pratiquants. Il reste l'éducation religieuse.
- **Marie-Laure** Les jeunes qu'elle rencontre sont contents de venir car il y a une attente et le projet est déjà bâti
- **Bruno** Une idée intéressante serait d'avoir un accompagnement des jeunes couples sans nécessairement l'aboutissement au mariage. Un de ses collègues s'est marié il y a quelques années à l'église et dès qu'il avait une réunion de préparation, il venait le voir et lui raconter tout content ce qui s'était passé. Tous les collègues de l'université sont venus à la messe en se plaçant dans l'Eglise en fonction de leur croyance. Ce couple a apprécié la préparation bien que n'allant pas à la messe chaque dimanche. Nous sommes bien dans le discernement (important à l'ACI) et il faudrait peut-être un relais auprès des jeunes. Lors du dernier week-end à Juaye-Mondaye, il a beaucoup apprécié Frère Joël qui a insisté sur la souplesse dans la vie religieuse. Il y a peut-être une voix à étudier dans ce domaine.

- **Marie-Christine** Dans le mouvement, nous accueillons des couples non mariés et peut-être des divorcés.
- **Marie-Laure** Et nous avons déjà du mal à accueillir.
- **Bruno** L'idée que ce font les gens en dehors de l'Eglise, et qui est relayée par les médias, est dans la réalité très différente. Dans le synode, il est beaucoup question de la famille.
- **Marie-Christine** une personne divorcée qui fait la catéchèse mais qui ne communie pas ; le prêtre refuse le sacrement de réconciliation. En l'occurrence, tout dépend donc du prêtre alors que l'Eglise est présente pour cette personne. Ce n'est vraiment pas facile, la doctrine est difficile. Cette personne l'a dit uniquement parce qu'on lui a demandé un jour si elle voulait bien donner la communion. Elle a dû avouer qu'elle était divorcée et se demande même si elle est bien à sa place en tant que catéchiste.
- **Xavier** Un couple de 90 ans lui a récemment confié, qu'ils étaient divorcés et qu'ils ne l'avaient jamais dit et qu'ils s'étaient remariés religieusement. Ils sont obligés de mentir dans leur propre paroisse encore aujourd'hui, ce qui paraît fou !
- **Marie-Christine** Au niveau des blessures, son fils a été profondément blessé lorsqu'il a voulu épouser une divorcée et qu'il a simplement demandé un temps de prière pendant l'office. Il lui a été répondu que la prière était accordée mais dans un bâtiment hors Eglise. Il n'a pas le droit également à une bénédiction. Sa fiancée qui vient de l'île Maurice, lieu très croyant, n'a pas du tout compris cette réaction. Ce qui s'est donc passé c'est que lors d'un voyage à l'île Maurice, il a été vécu un temps de prière pendant la messe. Et lors du baiser de paix, le prêtre leur a demandé d'expliquer ce qu'ils faisaient. A la fin de la messe, lorsque le prêtre bénit toute l'assemblée, il les a bénit particulièrement sous les applaudissements et serremments de mains de l'assemblée.
- **Xavier** Cela ressemble bien à ce qu'on attend de l'Eglise qui ne témoigne pas de cette réconciliation.
- **Marie-Christine** Il y a bien là quelque chose à réinventer pour les familles blessées.
- **Bruno** En se montrant parfois blessante, l'Eglise se blesse parfois elle-même.
- **Marie-Laure** Son frère est veuf depuis longtemps et vit avec une divorcée. Ils se sont mariés l'an passé à la mairie uniquement alors qu'ils auraient aimé le faire à l'église.
- **Marie-Christine** Si on enlève le mariage lui-même, il reste le sacrement. Lors du premier mariage de sa belle-fille, elle était sincère en s'engageant et n'imaginait pas du tout la suite de sa vie.
- **Xavier** Que l'Eglise ne veuille pas remarier un couple, soit, mais la réconciliation de l'eucharistie, les bras m'en tombent ... Il faudrait voir si c'est toujours d'actualité et si rien n'a changé dans ce domaine.
- **Dominique** *26. L'Eglise regarde Et souffre de la précipitation avec laquelle beaucoup de fidèles décident de mettre fin au lieu assumé, pour en instaurer un autre.*
Comme si les fidèles se précipitaient pour annuler un mariage. Or, si on en arrive là, c'est qu'on a beaucoup souffert auparavant.
- **Xavier** On chemine beaucoup moins dans le doute aujourd'hui et on préfère trancher sans essayer de réparer. L'Eglise en souffre.
- **Marie-Christine** Il faut aussi prendre en compte les générations où on restait marié quoiqu'il arrive. Il n'était pas question de divorce, même si le couple ne fonctionnait pas.
- **Xavier** Les jeunes vont vite à l'irréparable. Il y a quelque part un non-respect de l'autre. L'échec est perçu comme irréparable. La divine pédagogie est dans l'autre sens, car c'est aux jeunes de nous apprendre.
- **Marie-Christine** C'est comme si dire qu'on avait vite divorcé était un lieu commun
- **Marie-Laure** Il y a également le mariage pour faire la fête en grand et parallèlement on peut assister à des mariages civils où la cérémonie est vraiment préparée, avec un vrai message.
- **Hélène** On constate aussi qu'il y a un phénomène de génération, car si cela ne va pas dans le couple, on change. C'est aussi simple que cela.
- **Bruno** L'idée de l'Eglise peut donner une fausse idée de ce qu'elle est réellement.

- **Marie-Laure** Elle a discuté avec un Père Blanc qui disait que les enfants baptisés de parents non mariés religieusement n'était pas grave, puisque le sacrement initial est le baptême. Le mariage ne vient qu'après.
- **Xavier** La famille est tout de même l'Eglise la plus proche (13).
- **Bruno** Il a bien aimé l'idée de l'accompagnement, même si les jeunes ne savent pas où ils veulent eux-mêmes aller. C'est inter-génération. Car il existe des différences dans le couple, l'un peut vouloir se marier, l'autre pas.
- **Marie-Christine** Il est nécessaire aussi d'expliquer pourquoi on ne peut faire certaines choses. Elle s'est rendu compte que l'on ne donnait pas les raisons pour lesquelles certaines choses ne sont pas possibles.
- **Bruno** Son fils vit avec quelqu'un de croyant, alors que lui a tout envoyé baladé. Or, il a dit à ses sœurs, qui si vraiment son amie voulait se marier à l'Eglise, il l'accepterait et l'accompagnerait dans sa démarche.
- **Marie-Christine** Aujourd'hui, il n'y a guère que les copains pour en parler.
- **Xavier** Or, depuis 2 ans avec le mariage pour tous, on en a beaucoup parlé partout.
- **Marie-Christine** Aujourd'hui, on parle beaucoup du concubinage et l'Eglise commence à se pencher dessus, alors qu'avant on parlait des divorcés et des remariés.
- **Hélène** Il doit bien y avoir un moyen de montrer qu'on peut rester longtemps ensemble et fidèle. Le gros problème de la séparation après vie commune et enfant est que cela devient une véritable catastrophe pour cet enfant. C'est pour cela, qu'il faut arriver à en parler, avoir une croyance qui aide, plus forte que la force humaine toute simple. C'est un peu comme si les jeunes ne croyaient qu'en eux et en leur puissance personnelle.
- **Xavier** Et souvent, il n'y a pas de mariage du tout. Donc, la question à se poser est : en quoi le groupe va-t-il m'apporter quelque chose ? Il est intéressant de faire un relais avec d'autres couples non mariés à l'église pour savoir ce qu'ils attendent, notamment au niveau des valeurs.
- **Hélène** Dans notre société, il existe peut-être des associations pour apprendre aux jeunes à vivre ensemble.
- **Marie-Christine** Il faut par ailleurs faire un dépoussiérage du vocabulaire (23) car il fait fuir aussi les jeunes.

25. Dans l'annonce de l'Évangile de la famille, comment peut-on créer les conditions permettant à chaque famille d'être telle que Dieu la veut et d'être socialement reconnue dans sa dignité et dans sa mission? Quelle « conversion pastorale » et quels approfondissements ultérieurs doivent être mis en œuvre dans cette direction ?

Chambéry

Comment la famille peut-elle être l'image de la Bonne Nouvelle. C'est le but de l'éducation chrétienne ; le texte reprend les 4 piliers du mariage chrétien : indissolubilité, dignité, liberté, fécondité.

Comment interpréter la phrase du paragraphe 31 : "l'Église qui prêche sur la famille est un signe de contradiction" ? Le Christ peut parfois paraître dur avec la famille : dur avec sa mère à Cana, dur avec ses parents quand il fugue, dur avec ses frères et sœurs qui viennent le chercher parce qu'il fait scandale. Mais c'est lui qui dit : "laissez venir à moi les petits enfants", "qu'as-tu fait de ton frère ?" et qui, sur la croix, nous confie sa mère. Le Christ veut une famille ouverte aux autres, ouverte sur la société et donc pas une frontière hermétique entre vie privée et vie publique.

La famille est le lieu où on apprend à aimer, pour apprendre à "aimer le monde" comme nous le montre et nous le demande le Christ.

Nous remarquons que les jeunes, aujourd'hui, savent quitter la famille de base pour une famille élargie mais sous des formes différentes de celles que nous avons connues. A l'aumônerie

traditionnelle, ils préfèrent les mouvements charismatiques : Chemin Neuf, Emmanuel...Le scoutisme renaît ; la proposition de la foi y est moins forte que dans les mouvements charismatiques mais les valeurs chrétiennes y sont bien transmises.

Faut-il voir un déficit de la famille dans ce phénomène très médiatisé actuellement : le harcèlement à l'école ? Ce phénomène n'est pas vraiment nouveau mais on en parle plus, on le tolère moins et il est amplifié par l'usage immodéré des réseaux sociaux. Nous remarquons qu'un des principaux facteurs du harcèlement est la différence : plus on est différent du groupe, plus on est harcelé. Nous remarquons aussi qu'un certain nombre de différences sont mieux tolérées aujourd'hui qu'hier, les handicaps en particulier. Les enfants trisomiques que les parents n'osaient pas sortir il y a 30 ou 40 ans, peuvent aujourd'hui se promener seuls dans la rue et même aller à l'école sans déclencher de réactions hostiles, bien au contraire.

Montpellier

« Je constate que l'Eglise admet que la grâce de Dieu peut agir aussi dans la vie de ceux qui ont « fauté ». Ce n'est pas encore une acceptation de la communion pour ces personnes mais elles sont reconnues comme pouvant être aimées de Dieu et c'est beaucoup. On voit dans les églises de plus en plus de personnes qui divorcées peuvent participer à la vie paroissiale et c'est une richesse pour la communauté. »

« Pour nos 50 ans de mariage, on a fait une fête. J'avais fait un petit poème pour Francis, après les gens sont venus me voir, de tous les âges... J'étais gênée de l'avoir fait, en me disant que ça faisait provocation. ... Chacun est venu expliquer un peu pourquoi il y avait un problème différent, mais ce n'était pas du tout dans une incompréhension, ou une agression, au contraire. Et les petits enfants, ils ont trouvé que c'est beau quand même ce que vous vivez

- Ce que tu dis paraît très important comme bonne nouvelle : pouvoir fêter les 50 ans de mariage, aujourd'hui, ça dit quelque chose.

- Je crois qu'on porte quand même témoignage vis-à-vis des enfants ou petits enfants

- tout en les accueillant s'ils vivent tout à fait autre chose

- Quand ils se marient, ils s'aimaient, ils voulaient faire quelque chose... Ils ne le font pas « comme ça, là ». Au départ, c'est réfléchi, puis ils s'aperçoivent des difficultés : C'est peut-être là qu'on pourrait faire « comment aider ces couples ». Nous, est-ce que le fait d'être catholiques, l'Eglise nous a aidés ?

- elle t'avait pré-conditionné. A ton âge, tu étais déjà formaté dans ce sens plus que ne le sont les jeunes de maintenant. »

« Pour moi, les conditions à créer pour permettre à chaque famille d'être telle que Dieu le veut sont :

- S'engager dans son lieu de travail, un syndicat, un parti politique, pour défendre la justice sociale, l'emploi, la lutte contre les discriminations de plein emploi avec des salaires décents

- S'investir dans des associations pour partager des hobbies, des expériences, créer du lien social

Quelle « conversion pastorale » ?

- Que l'institution église cesse de discriminer les familles entre les bonnes (les chrétiennes) et les autres. L'Eglise doit reconnaître toutes les familles hétérosexuelles comme homosexuelles, les couples mariés, pacsés, concubins divorcés remariés qui ont leur dignité et leurs richesses et peuvent témoigner de la joie et l'amour, sans être passé devant le curé.

- L'Eglise doit abandonner ses positions sur l'exclusion des sacrements, les divorcés remariés, reconnaître que l'échec n'est pas un péché et soutenir les divorcés malheureux de créer une nouvelle union réussie. Elle doit revoir théologiquement le sacrement du mariage

Elle doit accueillir l'homosexualité comme une promesse de Dieu et non une tare humaine, accepter et aider les couples homosexuels dans leur choix de vie.

- l'église catholique s'estime experte en humanité. Oui sans aucun doute, mais elle n'est pas la seule; on pourrait citer les protestants, orthodoxes, juifs, musulmans, bouddhistes ...

- L'église c'est nous disciples du Christ. *Jésus a dit ses disciples : «Si ton frère a commis un péché, va lui parler seul à seul et montre-lui sa faute. S'il t'écoute, tu auras gagné ton frère. S'il ne t'écoute pas, prends avec toi une ou deux personnes afin que toute l'affaire soit réglée sur la parole de deux ou trois témoins. S'il refuse de les écouter, dis-le à la communauté de l'Église : s'il refuse encore d'écouter l'Église, considère-le comme un païen et un publicain. Vraiment je vous le dis : tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel. Oui vraiment je vous le dis : si deux d'entre vous sur la terre s'entendent pour demander quelque chose, ils l'obtiendront de mon Père qui est aux cieux. Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux.»* **Matthieu 18, 15-20**

- Que l'église accepte qu'une communauté puisse prendre des décisions qui ne seront pas celles d'une autre communauté. »

- « "Prenez et mangez-en TOUS" Chaque fois qu'ils prononcent formellement cette phrase, puissent les clercs et leur la hiérarchie penser à TOUS les exclus de cette même invitation.. »

Le contexte socioculturel n'est plus celui d'il y a 50 ans. Les familles ne sont plus homogènes religieusement, les contraintes du travail ne sont plus les mêmes, les femmes travaillent en dehors du foyer. Il faut en tenir compte quand on établit des horaires de rencontres ou de célébrations. Il faut rendre la pratique religieuse possible sans (trop de) conflits familiaux.

« Aujourd'hui la réalité de la famille est très différente de ce que nous avons vécu nous même dans notre famille, de famille nombreuse nous nous sommes tous mariés à l'Eglise mais mes 3 enfants vivent en couple non mariés, une de mes filles avec un divorcé et mon fils a cependant fait baptiser ses 2 enfants car le prêtre qu'ils ont rencontré au hasard d'une réunion de quartier les a accueillis sans jugement et sans les menacer de ne pas baptiser leurs enfants s'ils n'étaient pas mariés ce qui s'est passé dans une paroisse que je connais. La société a changé, la plupart des jeunes vivent déjà ensemble avant même qu'ils se marient civilement ou se pacsent.

Le passage par l'église intervient, la plupart du temps après plusieurs années de vie commune constate un ami prêtre." L'Eglise doit-elle être le garant de nos mœurs ou doit-elle accomplir sa mission parmi les hommes ?" a demandé le cardinal André Vingt-Trois »

Pour le mariage, sortir du discours lénifiant de la beauté du couple chrétien. La vie commune est souvent rude, l'entente est toujours à construire. Elever des enfants c'est merveilleux mais quel boulot au quotidien ! Privilégier la parole de laïcs engagés dans la pastorale au détriment de celle des prêtres, théorique et inexpérimentée.

Il nous faut souplesse et inventivité : ces qualités ne sont pas forcément présentes en tout le monde : intérêt de travailler en équipe pour exalter la complémentarité. Nécessité de faire le point après chaque réalisation pour amender et améliorer le projet.

**27. Comment favoriser une relation entre famille, société et politique au profit de la famille ?
Comment encourager le soutien de la famille par la communauté internationale et les États?**

Meaux

Disposer d'une organisation adaptée à la vie de la famille (lieux d'accueil adapté et en nombre suffisant pour les jeunes enfants ...)

Disposer d'une organisation du temps de travail adaptée à la vie familiale (Travail le dimanche ?)

30. *Tant dans la préparation que dans l'accompagnement des premières années de vie conjugale, l'importante contribution du témoignage et du soutien que peuvent apporter les familles, les associations et les mouvements familiaux est-elle assez mise en relief ? Quelles expériences positives peut-on mentionner en ce domaine ?*

Aire et Dax

On accompagne par différents moyens dans nos paroisses ici : célébrations des mariés de l'année, proposition lors des caté-dimanches d'accompagner les parents entre eux, jeunes foyers engagés dans la catéchèse qui se retrouvent plus tard avec leurs enfants pour des sorties conviviales. Une dynamique à exploiter ?

Défi : dommage que des jeunes couples (hors Église) qui vivent des choses extraordinaires de partage et de soutien n'aient pas de temps forts avec un regard chrétien.

Obstacle : la remise en cause de la structure Église par nos jeunes, comment accompagner le choix d'accueillir ou non la vie ?

Pamiers

Il est très difficile de faire un suivi.

Dans le but de mettre en place des rencontres, une paroisse du diocèse a proposé une fête des mariés de l'année. Sur 10 couples invités, un seul a participé. C'est un couple qui pratique régulièrement. Les autres n'ont pas répondu ...

Il n'y a rien de mis en place. C'est un service qui demande des compétences. Notre aumônier en ACI pense qu'il faut aussi des personnes formées en psychologie, en sexologie ... etc. pour être à l'écoute de ces couples.

Dans le diocèse il y a les équipes Notre Dame, l'ACI.

Une paroisse a mis en place une équipe de jeunes couples qui fonctionne un peu comme l'ACI, mais qui n'y adhère pas... dommage.

Nîmes Avignon

Nous voyons dans les comptes rendus l'importance des relations familiales et les échanges intergénérationnels. L'évolution rapide de la société et de l'environnement de ceux qui vivent leurs premières années de vie conjugales, rend difficile voire impossible la notion de modèle. Le témoignage des générations antérieures appelle un décentrement et les notions de valeurs fondamentales. En revanche la vie vraie, vécue dans le cadre de convictions assumées, peut avoir valeur de témoignage et être force de propositions.

L'accompagnement pastoral d'après mariage rencontre peu succès. Comme pour la question précédente, le cheminement de chacun ne demande que rencontres.

Lyon

Expérience positive pour les couples: avoir un lieu d'écoute et de partage qui permet de relire sa vie à l'aide des autres et de l'évangile (associations ou mouvements); prendre du temps pour une retraite à deux ou à plusieurs couples dans des lieux qui permettent de rompre avec le quotidien et d'avoir des échanges en profondeur avec si possible l'aide d'une communauté religieuse

Saint Denis

Les pratiques de la préparation au mariage sont diverses et certaines comportent des éléments alertant les futurs mariés de ce qui les attend.

Pour les jeunes qui pensent au mariage, l'exemple et le témoignage de leurs parents ou de couples qu'ils connaissent est primordial.

Sont importants aussi les échanges entre jeunes sur leur avenir et les rencontres en CPM (Centre de Préparation au Mariage) qui permettent aux futurs mariés ou mariés récents de partager leur expérience de la vie de couple et de parents, et leurs questions.

Mais l'accompagnement après le mariage n'est pas pris en charge de façon systématique, bien que des propositions existent au sein de l'Eglise à travers des mouvements tels que les Equipes Notre Dame.

Des mouvements d'action catholique (ACI, ACO, MCC, ...) permettent aussi à chacun, seul ou en couple, de prendre le temps d'échanger avec d'autres, en équipe, de relire sa vie à la lumière de la Parole, et d'avancer, y compris dans sa vie de couple, en se transformant au fil des rencontres.

L'équipe est le lieu d'écoute en confiance, peut-être le seul, où l'on vient prendre du recul, se poser, avec toute sa vie, « ses vies » : de couple, familiale, professionnelle, et d'engagements divers : social, humanitaire, politique, en Eglise. Cette expérience est déjà proposée dans certaines paroisses, mais elle pourrait être proposée de façon plus systématique à tous les couples qui sont en contact régulier avec l'Eglise après leur mariage, ou qui reprennent contact avec l'Eglise, à l'occasion de la préparation du baptême d'un enfant. On pourrait créer des lieux et des temps d'échanges pour les 25-40 ans, une « aumônerie des couples ».

D'autres types de propositions, actuellement ponctuelles, pourraient être faites plus régulièrement, par exemple par des mouvements d'action catholique qui peuvent partager leur expérience, pour les jeunes adultes 25-40 ans, sous forme de temps de rencontres et d'échanges sur une journée ou un week-end, abordant des thèmes qui correspondent à leur vécu.

Aire et Dax

L'accompagnement au mariage

- Sur notre Pays, nous accompagnons de nombreux couples qui célèbreront leur mariage dans une autre paroisse. De même, nous accueillons de nombreux couples qui vivent leur préparation dans une autre paroisse. Dans ce cas, c'est habituellement le prêtre ou le diacre qui célébrera le mariage qui rencontre au moins une fois le couple.
- Nous sommes conscients de l'indispensable nécessité à adapter en permanence l'organisation à la préparation du mariage pour accueillir le mieux possible la complexité des situations qui se présentent chaque année.
- Le temps de l'accompagnement vers le mariage est vraiment une chance, et pour les accompagnés et pour les accompagnateurs !

Dans l'équipe ACI, un couple vient de s'engager pour accompagner des jeunes qui se préparent au mariage dans le cadre inter paroissial. Un autre ménage explique qu'ils l'ont fait également pendant 10 ans. Ces rencontres permettent à ces jeunes de se dire des choses qui ne se disent pas d'habitude. Certains disent quand ils viennent à la préparation : « le mariage ne va rien changer pour nous. »

Ils prennent un temps de pause pour se marier et après referont-ils une pause ?

Nous en ACI on prend ce temps où on découvre aussi ce que pense le conjoint.

Certains ménages ne savent pas ce que c'est que dialoguer. Ils disent qu'ils n'ont pas de budget, ils ont des comptes séparés, ils n'en parlent pas entre eux car c'est une cause de conflit. Est-ce une question de confiance ? Elle est nécessaire, on se sent responsable de la dignité l'un de l'autre. Il semble qu'ils ne se donnent pas totalement.

La liberté : pas de problème

La fécondité la plupart du temps il y a un consensus ; elle est à la portée de tout le monde et la famille n'est pas un lieu unique. Néanmoins, il y a beaucoup de joie à vivre en famille

L'indissolubilité passe difficilement

Nous convenons qu'un équilibre est toujours à chercher dans le couple, ça n'est jamais acquis, les activités changent, et on se sent seul, il n'y a pas de retour.

La nécessité de dire à l'autre son désir, de préserver des moments de qualité, des paroles valorisantes, des cadeaux, des services rendus.

Le sacrement de mariage vise trop haut.

L'important dans le couple c'est la fidélité et la nécessité d'un projet commun en lui donnant le sens d'Eglise domestique.

Le Pape a la pédagogie du Christ, c'est difficile à faire passer.

Ce n'est pas avec des textes qu'on peut transmettre à nos enfants la joie de croire, ce sont nos témoignages. Les petits enfants sont loin de l'Eglise, rien ne les attire.

Les couples se disent croyants mais ne pratiquent pas. Ils croient en l'au-delà et sont en communion avec leurs défunts. Comment pouvons-nous transmettre les valeurs et le sens des valeurs ?

Reims Ardennes (équipe)

Une expérience de préparation au baptême vécue en couple : ça nous a rapprochés, ça renforçait notre vie spirituelle.

Une expérience de préparation au mariage : on a pu recroiser certains couples après, parler de leurs interrogations, on a apprécié.

Dans nos paroisses, les mouvements ne sont pas assez mis en relief, ça nous aiderait à nous sentir rattachés à la paroisse. L'équipe territoriale essaie de mettre en lien des membres de l'ACI qui dépendent de la même paroisse, sans se connaître : ça pourrait permettre de prendre la parole ensemble, de mettre le mouvement en relief, de faire la proposition à d'autres personnes qui ne savent pas que ça existe.

Pour commencer on essaie de se retrouver avec une équipe ayant à peu près le même âge que nous, jeunes parents comme nous, pour mieux faire connaissance. Après ça peut permettre d'inviter d'autres personnes.

Reims Ardennes (équipe)

L'expérience montre que les sessions du centre de préparation au mariage (CPM) sont des moments privilégiés de rencontre entre des couples souhaitant se marier à l'Eglise et des couples chrétiens animateurs. La qualité de cette rencontre est toutefois fonction de ce que peuvent eux-mêmes apporter lesdits couples animateurs ; leur « sélection » est donc particulièrement cruciale, ainsi que leur formation, si nécessaire, et l'organisation de leur retour d'expérience et d'un échange de pratiques, pour les aider à progresser.

Sur tous ces points, une évaluation critique du fonctionnement actuel est nécessaire, pour identifier les marges de progrès et garantir le sérieux (le « professionnalisme » dirait-on dans le monde du travail) de la démarche.

Un « pilotage » des équipes permettrait de définir la feuille de route de chaque équipe d'animateurs (objectifs, formation, ...) et de vérifier sa bonne application (reporting des sessions, bilan annuel). Préciser clairement qui est responsable de ce pilotage (le CPM ? Le diocèse ? Les paroisses ? autre ?) sera indispensable.

L'« après-mariage » doit faire l'objet d'un investissement particulier. Les constats faits en réponse aux questions 30 s'appliquent ici : seuls les couples qui sont déjà ancrés dans une paroisse ont, dans la pratique, accès aux mouvements/structures qui offrent un accompagnement des couples.

Vis-à-vis des autres couples, la difficulté est double : maintenir (ou reprendre) le contact avec eux après le mariage et leur offrir des formules d'accompagnement adaptées à leur situation. Sur le premier point, a été évoquée la possibilité d'organiser des réunions après le mariage (par exemple un an après). Sur le second point, en complément des éléments en réponse au 30, l'invitation à des « soirées-étape » comme « la Saint Valentin autrement » organisé par le Chemin neuf à Reims; un témoignage sur la vie d'équipe dans un mouvement dans le cadre des sessions du CPM.

Mais comme pour le CPM, la conduite d'une telle démarche appelle un pilotage et une ligne de responsabilités claire.

31. *La pastorale de l'accompagnement des couples durant les premières années de vie familiale –a-t-on fait observer pendant le débat synodal – a besoin d'un nouveau développement. Quelles initiatives plus significatives ont-elles déjà été réalisées ? Quels aspects faut-il renforcer au niveau paroissial, au niveau diocésain ou dans le cadre des associations et des mouvements ?*

Aire et Dax

Nous redisons la nécessité de donner la possibilité aux couples de se retrouver en petit groupe avec accompagnateur, pour prendre du recul, réfléchir et prier.

33. *La communauté chrétienne est-elle en mesure d'être pastoralement impliquée dans ces situations ? Comment aide-t-elle à discerner les éléments positifs de ceux négatifs de la vie de personnes unies par des mariages civils, de façon à les orienter et à les soutenir au long du chemin de croissance et de conversion vers le sacrement du mariage ? Comment aider ceux qui vivent en concubinage à opter pour le mariage ?*

Nantes

Oser dire ce qu'on vit. Une authentique famille chrétienne doit respecter chaque enfant dans son cheminement.

- La demande du sacrement de mariage est une démarche de croyants. Respectons les autres chemins pris par nos enfants. Nous pouvons seulement témoigner de nos convictions.
- La communauté chrétienne devrait intégrer sans réticence les personnes vivant en couple et leur proposer un lent cheminement vers le sacrement de mariage.
- Nous connaissons de nombreux couples vivant en concubinage, des jeunes adultes ou retraités qui refusent le mariage pour la question de la pension de réversion. Laisser du temps : il y a des « régularisations » qui se mûrent longtemps. Faire preuve de respect, d'écoute et de patience à l'égard de ces couples. Difficulté majeure : les conjoints en question n'ont pas toujours la même foi, ni la même culture chrétienne.
- Être plus attentif aux démarches des jeunes parents qui demandent un service d'Eglise. Agir pour étoffer la cérémonie du mariage civil. Proposer aux couples de venir à la fête de l'alliance. Accepter de bénir les couples homosexuels chrétiens.
- De quel droit doit-on pousser nos enfants au sacrement de mariage ? J'ai un enfant marié religieusement, l'autre enfant non : je ne vois pas de différence dans leur vie. La voie pour les aider, c'est l'écoute, les conseils, et surtout notre exemple.
- Célébration des anniversaires de mariage dans les familles. Que l'Eglise encourage le préalable du mariage civil avec plus de solennité.
- **Nos équipes d'ACI accueillent des couples divorcés ou non mariés religieusement. Nos rencontres mensuelles permettent un cheminement qui peut amener au sacrement de mariage. Nous devons montrer qu'il y a quelque chose à construire ensemble qui se renouvelle tous les jours.**

Créteil

La communauté chrétienne est pastoralement impliquée quand elle se situe au milieu de tous, dans les mêmes élans de vie ou les mêmes refus d'amour, quelle que soit la situation de vie (mariage canonique, concubinage, mariage civil, divorcés remariés, célibataires...). Le discernement de ce qui « accomplit » la vie ou de ce qui l'abîme constitue le chemin pour reconnaître ce qui nous fait grandir en humanité à travers la vie conjugale.

La formulation de la question peut donner l'impression d'une « suffisance » par rapport aux choix de vie autres que le mariage chrétien : « conversion » vers le sacrement du mariage ? Est-ce le mot juste ?

Nantes (équipe)

Nous apprécions la prise de conscience sur l'évolution du couple, et la volonté pastorale de "saisir les éléments positifs présents dans les mariages civils ... et dans les concubinages." Regard constructif, volonté d'accueillir "avec patience et délicatesse".

MAIS nous trouvons totalement irréaliste la question qui demande "comment orientervers le sacrement de Mariage ..."

La demande du sacrement de mariage est une démarche de croyants. Nous avons tous dans nos familles des enfants qui ont pris un autre chemin : nous devons respecter ce chemin, et non leur imposer le nôtre. Nous pouvons seulement témoigner de nos convictions à nous, mais respecter les leurs, et voir aussi les valeurs qu'ils vivent.

Nous avons évoqué aussi les situations différentes suivant les continents : d'où le souhait d'une Parole d'Église forte, mais souple, qui puisse s'adapter aux différents contextes : rôle important des conférences épiscopales.

Une réflexion aussi sur l'évolution du mariage dans l'Histoire : aujourd'hui bien des couples qui vivent ensemble avant le mariage, ont une démarche sérieuse et responsable avec l'objectif d'un engagement définitif. Le sacrement date seulement du 12^{ème} siècle. C'est donc de fait la décision d'un homme et d'une femme d'habiter ensemble qui les engage sur le chemin de l'indissolubilité, et cette démarche est déjà du domaine du sacré ...

Montpellier

« Pour moi cette question 33 est totalement incompréhensible. Les besoins de nos sociétés ont changé et l'Église a su évoluer dans le domaine d'Internet. Beaucoup de paroisses communiquent de cette façon et il le faut, nous devons utiliser les moyens de notre monde actuel. Ce n'est pas pour autant que nous devons oublier les valeurs qui sont les nôtres. Comme Jésus nous l'a appris nous devons annoncer notre foi mais sans oublier que l'autre a le droit de ne pas aller dans notre sens. Dieu lui laisse toujours le choix et l'Église doit rester ouverte à tous. »

« Nous avons tous autour de 70 ans ici : on est tous des « soixante-huitards » à l'état pur, moi aussi. Quand on est avec un groupe de jeunes qui ont 35 – 40 ans, l'Église, ils ne connaissent pas, ils n'en ont rien à faire, Humanae Vitae, ils ne savent absolument pas ce que c'est.

Mais la question, c'est la 1^{ère} de l'évêque : pour moi il y a une bonne nouvelle de l'Évangile par rapport au mariage. Je crois que pour eux, ça peut être un chemin de vie et de bonheur. Ce n'est pas du tout pour leur mettre un carcan.

Et puis le mot *sacrement*, si c'est la chape de plomb dans laquelle on vous enferme, on comprend que ça, ils vont le vomir. Si le sacrement on le situe dans une vision vraiment biblique, celle de faire alliance avec Dieu et que Dieu fait alliance avec nous... Quand on lit la bible, les alliances, il y a des moments où ça se casse la gueule... Ça donne tout autre chose par rapport au sacrement du mariage. C'est vrai que l'Église catholique a une vision beaucoup trop monolithique, trop « chosifiante » du sacrement.

Une alliance que Dieu fait avec nous, en sachant bien qu'il y a des moments où on peut « se casser la gueule ». Tout le problème est : comment les accueillir ?

Alors, il faut que l'Église soit le secouriste, et pas celui qui te noie un peu plus, le pape François parle de « l'Église comme un hôpital de campagne. »

« Qu'est-ce qui nous a soutenus pour qu'on ne se « casse pas la gueule » ?

- Moi, c'est l'estime de l'autre, ce n'est pas le curé ou l'Église,
- Moi la présence des enfants.

- Des fois, on ne se sent pas seul pour gérer une crise, on se sent soutenu par quelque chose : comment ça s'appelle ? je n'en sais rien : la grâce, l'ange gardien »

Les articles 212 et 213 du code civil n'ont rien à envier du mariage religieux

Art 212 : Les époux se doivent mutuellement respect, fidélité, secours et assistance.

Art 213 : Les époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille, ils pourvoient à l'éducation des enfants et préparent leur avenir.

De plus, le législateur a compris que si l'engagement pour la vie pouvait être un idéal, le divorce vécu toujours comme un échec et le plus souvent avec grandes douleurs donnait une nouvelle chance à chacun de fonder un foyer.

« *Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas* » On est au cœur de la tension (où on se situe, nous, comme Eglise). Membres de l'Eglise, où nous situons-nous ? D'un côté, l'engagement du mariage est pour nous quelque chose de fondamental, de l'autre côté, je suis comme le Christ (à accueillir) qui accueille la Samaritaine qui a eu cinq maris et qui vit avec un homme qui n'est pas son mari. C'est l'écartèlement de l'Eglise aujourd'hui.

« Est-ce qu'on croit qu'un engagement à vie comme le mariage, est source de bonheur ? Avec les jeunes, c'est là-dessus qu'on peut avancer, ce n'est plus du tout au niveau moralisme, ça ne leur parle pas : mais est-ce que c'est chemin de vie et de bonheur ?

Ils ont besoin qu'on les prenne au sérieux par rapport à l'engagement. »

« Pour moi personnellement vis à vis de mes enfants j'essaye de discerner ce qu'il y a de positif dans leur vie, l'une infirmière auprès des malades, l'autre enseignant auprès de ses élèves, l'autre syndiqué, ce sont des situations "hors clous" comme disait le Père Bordeyne mais tous ces jeunes pour qui la famille a son importance de par leur vie ne nous donnent-ils pas un témoignage missionnaire ? Pourquoi est-ce à l'Eglise de discerner le positif ou le négatif de la vie de ces personnes qui sont en marge de ce que l'Eglise pense, le Christ n'a-t-il pas donné sa miséricorde à la Samaritaine ou la femme adultère ? Alors ce que nous demandons à notre Eglise c'est d'avoir une attitude d'Amour vis à vis de toutes ces personnes qui souffrent de leurs situations et qu'elle les accueille telles qu'elles sont et non comme elle voudrait qu'elles soient »

Pour le concubinage, il faut distinguer les différents âges de la vie :

- les jeunes qui vivent ensemble avant de s'engager, en ayant éventuellement des enfants, puis ils décident de se marier.

Ce temps est un temps, semble-t-il, d'expérimentation, de mise à l'épreuve. Il peut déboucher sur une séparation avant la survenue d'un enfant. Les jeunes ont conscience qu'une séparation ou un divorce est toujours une souffrance. Les échecs des couples de leurs parents ou de proches les rend, peut-être prudents. Je ne pense pas qu'ils veulent tout et son contraire ou « tout, tout de suite ».

Autant je désapprouve le vagabondage sexuel dès l'adolescence, en multipliant les compagnons, autant je pense que la cohabitation avant le mariage peut éviter des catastrophes.... mais ce n'est pas toujours le cas. On connaît des échecs d'unions célébrées en grande pompe, après une cohabitation de plusieurs années...

- certaines personnes refusent le mariage et vivent en concubinage par refus de l'intervention de la société.... souvent la décision du mariage n'est prise que pour des raisons purement matérielles : allègement des impôts, avantages fiscaux....

Le pacs ne protège qu'imparfaitement le compagnon en cas de décès.

Pour l'union civile, on a beaucoup déploré, dans l'Eglise, que les gens demandent les sacrements (baptême, eucharistie, mariage...) sans réelle foi en Jésus Christ mais pour avoir une belle célébration. Il faut dire que la République n'a pas su créer des rites marquants.

Alors il faut être logique et ne pas se lamenter pour la désaffection des célébrations à l'église.

Mais le problème reste entier : comment proposer la foi, trésor de vie, qui mène logiquement aux sacrements ? Comment avoir un discours audible au-delà de nos assemblées ?

Il faut, avant tout, respecter les personnes et leur cheminement, faire confiance à l'Esprit ?

Le mariage civil, dans la vie quotidienne se heurte aux mêmes difficultés que le religieux....

« L'Eglise a fait du mariage un sacrement indissoluble. Nous, comment agissons-nous ?

- Nous avons plus de 70 ans. On peut parler avec nos enfants, mais tu crois qu'ils vont nous écouter ?

- Est-ce qu'on se permet de dire à nos enfants *Mariez-vous* ? Moi je ne me le permets pas. C'est leur intimité, ce n'est pas mes affaires à moi, ils sont adultes. Je trouverais irrespectueux de pousser nos enfants vers le mariage. C'est une démarche personnelle.

- Au départ, nous avons fait un cheminement d'amoureux à deux, mais avec le temps le mariage E-VO-LUE. C'est une chose que les gens ne prennent pas trop en compte. On a été très bien accompagnés nous-mêmes par les Equipes Notre Dame. Ensuite, nous avons eu une évolution terrible, qui est l'expérience de 68 (*Humanae Vitae*) : on attendait tous ce texte de l'Eglise et paf !, on a ressenti ça comme étant une fermeture absolue. Après, on n'a pas évoqué les sujets à tel point qu'il ne restait rien de l'Eglise. On a commencé à vivre une espèce de dichotomie dans laquelle, je crois, beaucoup de gens ont vécu et continuent à vivre maintenant.

Mariage, sacrement, sexualité, l'Eglise est hors-jeux.

- " le pape risque de devoir sortir le « 49.3 »

35. *La communauté chrétienne est-elle prête à prendre soin des familles blessées pour leur faire vivre l'expérience de la miséricorde du Père ? Comment s'engager pour éliminer les facteurs sociaux et économiques qui souvent les déterminent ? Qu'a-t-il été fait et que faut-il encore faire pour accroître cette action et la conscience missionnaire qui la soutient ?*

Versailles

- Dans les équipes d'ACI on partage ses expériences de vie, on parle de la vie des couples, de ses valeurs, de ses richesses, ce qui permet parfois de relativiser les difficultés. On peut aussi percevoir ensemble des facteurs économiques et sociaux qui entraînent les difficultés du couple. On peut aussi découvrir comment agir sur ces facteurs. Ces groupes de partage sont très importants pour ouvrir son regard sur les couples en difficultés et chercher des solutions.
- La méditation sur la Parole de Dieu partagée en équipe peut beaucoup aider.
- Les familles blessées, nous en avons parmi nos enfants et petits-enfants
- Près de moi des jeunes qui vivent ensemble depuis plus de 2 ans décident de se marier pour aplanir leurs difficultés mais peu de temps après ils divorcent.
- Il faut continuer à aimer nos enfants divorcés
- Nous ne pouvons rien d'autre qu'accueillir, rester présents, surtout ne pas juger.
- Garder le contact le plus possible
- Les familles divorcées sont blessées, mais elles souhaitent se reconstruire et sont pleines de vie
- Les divorcés-remariés sentent souvent une grande souffrance et une incompréhension de ne pas pouvoir accéder aux sacrements. Le discours de certains prêtres les choque ou les blesse
- Ils ne comprennent pas la rigidité pour les démarches d'annulation, et les frais associés
- Cela coupe souvent les personnes de l'Eglise car l'Eucharistie est importante dans leur pratique religieuse, et donc elles se sentent rejetées de la communauté. Cette intransigeance est parfois imputée au fait que les prêtres ne sont pas en couple et donc ne comprennent pas les difficultés liées aux relations conjugales et la complexité des cas.

Propositions :

- Avoir une attention et bienveillance particulière vis-à-vis de ces personnes divorcées, et les remariées. Bien les accueillir et rester présent
- Pastorale spécifique avec des groupes de parole qui leur permette en confiance d'exprimer leur ressenti, leur frustration, leur demande, qu'elles puissent dire sans être jugées.
- Assouplir le discours sur la communion, pour ne pas culpabiliser les personnes qui ressentent le besoin de communier tout en étant en état de divorcé-remarié.

Toulouse (équipe)

- Il faut faire un travail personnel d'acceptation des situations, qui sont subies, non choisies. L'Eglise doit bouger à l'égard des divorcés-remariés : la société accepte ces situations.
- A quel titre puis-je intervenir ?
- Sur la base de la commune dignité de chaque chrétien.
- Il semble se dégager en Europe un consensus quant au divorce-remariage, mais la résolution théologique va être difficile. Simplifier les formules de nullité semble plus accessible actuellement.
- Le principe de nullité me gêne. Je préfère la conversion du regard : partir des situations réelles, concrètes, se former en paroisse à l' « art de l'accompagnement », organiser sur le diocèse un centre d'écoute spécialisée pour personnes et couples en souffrance.
- Il y a la voie idéale : union indissoluble du mariage. Il y a la vie et ses aléas, qui bousculent les personnes : ne peut-on accepter un échec et un redémarrage, à la manière d'une préparation à un sacrement, avec équipe d'accompagnement, retraite, etc. ? Ne peut-on faire confiance à la conscience des personnes ? Sans pour autant supprimer le dogme de l'union indissoluble, icône du Christ et de l'Eglise.
- Je crains que l'utilisation de la simplification de l'obtention de la nullité ne soit un biais qui finalement banalise.
- Le divorce civil a été simplifié.
- Il y a des paroisses où les questions du Synode ne seront pas discutées. D'une part, c'est le Curé qui lance ou pas, mais aussi cela dépend des mentalités des paroissiens.
- Gare à l'infantilisation des baptisés ! Il est parfois plus facile d'obéir que de prendre ses responsabilités.
- Dans notre famille, nous n'avons pas pu transmettre les lois de l'Eglise. Nos enfants ont agi en conscience, aidés par notre regard et notre attitude. Ils ont cheminé, c'est la disposition du cœur qui les guide.
- Je souhaiterais une position de l'Eglise Catholique proche de celle de l'Eglise Orthodoxe, mais comme cela sera long à établir, ce serait bien de simplifier la procédure de nullité. C'est important, même si on se sent accepté, de se sentir en règle. La plupart des prêtres sont gênés par cette situation d'exclusion des chrétiens remariés. Le Pape n'a-t-il pas dit : qui suis-je pour juger ?
- Il faut voir aussi qu'il y a de moins en moins de mariages.
- Il peut y avoir des événements qui bouleversent la vie des couples, qui justement ont fait la démarche d'un mariage chrétien.
- Il y a de nombreux problèmes de relation de couple dans ma famille. Ne peut-on partir de l'idée que la réflexion théologique, c'est l'étoile qui doit guider mais est inaccessible. Regardons les problèmes de la Sainte Famille. La foi chrétienne surgit de l'intérieur de la vie humaine.
- Nous sommes tous témoins de situations difficiles. Comment la communauté chrétienne peut-elle aider ? Nous observons que l'on s'en sort souvent par des initiatives personnelles.
- L'universalité de l'Eglise est un frein, car cela nous fait aboutir à des positions dogmatiques : on dit le droit, on nivelle. Le problème ne se pose pas de la même manière partout. D'autre part, même si l'on est accepté, accueilli, dans la situation de divorcé-remarié, la situation

juridique reste bancal, on est dans l'illégalité. On n'a pas besoin de condescendance, on a besoin d'un cadre. La nullité est une solution alambiquée.

- Le dogme actuel crée des situations paradoxales : un couple remarié civilement après un premier mariage à l'Eglise, qui vit dans la fidélité conjugale et le service de l'Eglise ne peut se marier à l'Eglise alors qu'un couple précédemment marié uniquement civilement et divorcé peut se marier à l'Eglise !
- Il n'y a pas de vie sociale possible sans code, mais on peut accomplir l'esprit du code tout en semblant le violer. Jésus transgressait le shabbat. Ignace de Loyola demande que l'on analyse, puis que l'on prie, puis que l'on décide en conscience. Vatican II, Gaud. et S, n°16 : la conscience est le lieu de rencontre avec l'absolu ; et aussi, il faut trouver des solutions nouvelles à tous les problèmes nouveaux ; et encore, la charité est première, lorsqu'elle est en conflit avec le droit.
- Il y a de grands risques de tension dans l'Eglise
- On risque de casser l'Eglise, mais le besoin de conversion est grand, n'est-ce pas le moment de connaître une croix pour vivre une résurrection ?
- Ne peut-on imaginer donner plus d'autonomie aux Eglises locales ?
- La situation actuelle ne convient pas. Il y a la doctrine et à côté des situations : le Pape veut arriver à une solution. La nullité n'est pas une solution. Et le terme de chemin de repentance ne convient pas, il s'agit d'échec, pas de faute.
- Un prêtre qui abandonne la prêtrise peut communier : il peut se tromper, lui.
- Là où est amour et charité, Dieu est présent.
- On ne peut se passer de loi, mais l'Evangile sait transgresser.
- Nous saluons le courage du Pape.

40. *Comment la communauté chrétienne accorde-t-elle son attention pastorale aux familles dont certaines personnes en leur sein ont une tendance homosexuelle ? En évitant toute discrimination injuste, de quelle façon est-il possible de s'occuper des personnes dans ces situations à la lumière de l'Évangile ? Comment leur proposer les exigences de la volonté de Dieu sur leur situation ?*

Pamiers

Notre groupe de réflexion pense que ce n'est pas normal, mais ça demande le respect de ces personnes.

Nos paroisses sont ouvertes à tous, il y a ceux qui ne sont pas connus et qui pratiquent régulièrement, d'où l'étonnement de certains lorsqu'on l'apprend...

Il y a ceux qui sont connus : Nous avons chez nous 2 organistes qui vivent ensemble. Ils sont tous les dimanches à la messe et vont communier. Ils sont bien acceptés dans la paroisse. Ils rendent service, le prêtre est d'accord.

Dans une autre paroisse, le responsable d'une CEB est homosexuel, le prêtre l'accepte...

Moulins

Il est bien que l'Eglise ait un autre regard sur les homosexuels.

Jusqu'alors, il nous semble qu'elle ignorait le problème, voire même rejetait les personnes concernées et leur entourage familial..

Parler d'une tendance homosexuelle n'est pas très juste « on ne devient pas homosexuel, on l'est ».

Le Pape a donné lui-même le regard que nous devons avoir.

Les médias et les politiques ont dévoyé le sujet et poussé à l'extrême. Peut-être ont-ils fait réagir l'Eglise ?

Nous espérons que celle-ci ne se contentera pas d'effleurer le problème. Il y a tant de souffrances et d'attente dans ces familles

Saint Denis

Pourquoi faire un accueil spécialisé ...au même titre que les handicapés ? Plutôt que de parler d'attention pastorale spécifique, il semblerait plus important d'éviter toute stigmatisation et toute culpabilisation des familles concernées et des personnes homosexuelles. Il faut accueillir « ces » personnes, « celles qui ont une tendance homosexuelle », comme toute personne doit être accueillie dans l'Eglise, et leur faire toute la place qu'elle mérite en tant que personne. Admettre l'orientation sexuelle de chaque personne, quelle qu'elle soit, et aimer l'autre dans son unicité.

Si nous avons bien compris, l'Eglise condamne toujours actuellement les actes homosexuels : les relations sexuelles ne sont acceptables qu'entre un homme et une femme, dans le cadre du mariage, et sans utiliser de méthodes de contraception puisque la procréation reste la finalité de l'acte sexuel. Il s'agit bien de la doctrine de l'Eglise même si les arguments mis en avant se veulent « anthropologiques » ou « naturels ».

Sur un plan anthropologique, il serait bon de rappeler que, à la différence des animaux pour qui la relation sexuelle est liée à la procréation, l'homme a un cerveau qui lui permet un libre arbitre, y compris celui de dissocier, s'il le souhaite, le désir de relation sexuelle et le désir de procréation.

Il nous semble que l'Eglise a évolué dans son discours sur la finalité de l'acte sexuel, puisque maintenant elle met en avant en premier l'expression de l'amour dans le couple et ensuite la procréation.

Pour ce qui est des droits proposés par la société, en France et dans d'autres pays, les rapports sexuels entre personnes de même sexe sont autorisés. L'Eglise les interdit, ce qui est son droit, mais est-ce vraiment « les exigences de la volonté de Dieu sur leur situation » et pas plus simplement et seulement la doctrine de l'Eglise *aujourd'hui* ? Qu'aurait dit Jésus *aujourd'hui* ?

42. Une maternité/paternité généreuse a besoin de structures et d'instruments. La communauté chrétienne vit-elle une solidarité et une subsidiarité effective ? Comment ? Propose-t-elle aussi courageusement des solutions valides au niveau sociopolitique ? Comment encourager l'adoption et la garde des enfants comme signe très élevé d'une générosité féconde ? Comment faire en sorte que les enfants soient élevés avec attention et respect ?

Tarbes et Lourdes

Solidarité

Notre Eglise semble ignorer que les conditions économiques et sociales (crèches, reconnaissance sociale des femmes, ...) favorisent la natalité.

Notre Eglise raisonne trop souvent avec la vision de la femme qui est de « garder » les enfants. Comment notre Eglise voit-elle la place des femmes dans la vie et dans la société ?

Elever des enfants, c'est du « boulot », donc quelle organisation sociale de l'Etat, de la société, quelle entraide sommes nous prêts à mettre en place ?

Natalité

Les moyens de contrôle des naissances n'est pas du ressort de l'Eglise. Quand un couple veut des enfants, il les a. Or actuellement, 95 des couples catholiques utilisent des techniques contraceptives. Quand une « loi » n'est pas respectée, c'est qu'elle ne sert à rien. Ces couples sont en demande d'une perspective que ne leur donne pas actuellement l'Eglise Catholique. L'Eglise se trompe quand elle parle de techniques dans ce domaine. C'est un piège. Ce qui est attendu, c'est de remonter à la valeur fondamentale, la paternité responsable comme l'évoque le Pape François, c'est de respecter la dignité humaine.

Il y a eu au cours de cet échange, une autre perspective qui a été avancée : la contraception, dans la vision de l'Eglise, est une facilité qui dévalorise la personne.

Nantes

Que l'Eglise ne donne pas un catalogue du permis et du défendu, mais qu'elle propose un chemin idéal et fasse confiance à la liberté responsable de chaque couple. La question principale est : qu'est-ce qui nous fait grandir en humanité ?

- La position de l'Eglise qui refuse la régulation des naissances peut aboutir à une idéalisation d'avoir des enfants. On ne peut mettre au monde des enfants dans n'importe quelle condition.

Les progrès de la médecine peuvent servir à la régulation des naissances. Oui à la paternité responsable.

- Avant d'envisager l'adoption, qui ne peut être que l'aboutissement d'un projet de couple, mais non d'un encouragement extérieur, il est normal qu'un couple qui souffre de ne pas avoir d'enfant, ait recours à la PMA.
- Les couples sont responsables de l'ouverture à la vie et choisissent librement les moyens d'harmoniser vie amoureuse et fécondité.
- Elever les enfants avec attention et respect. Dans ma commune, un « carrefour des familles » a été mis en place : rencontres entre parents, conférences...
- **L'accueil des enfants notamment handicapés** : IVG ! existe-t-il un accompagnement des femmes après l'IVG ? Quel regard portons-nous sur elles ? Une jeune femme qui a eu un enfant trisomique dit : qu'est-ce que je ferais sans lui ?
- L'Eglise peut-elle dire autre chose que l'accueil inconditionnel des enfants ? **L'enfant n'est pas un droit.** Le veut-on pour nous ou pour lui ? L'adoption est une grande preuve d'amour. Inciter les politiques à revoir les conditions de l'adoption, car on déplore les restrictions de la réglementation actuelle.
- **Aider nos enfants** en gardant nos petits-enfants. Certains dans notre équipe, ont des actions concrètes pour les enfants : aide aux devoirs, éducation religieuse.
- Dans nos relations avec le pouvoir politique, insistons pour que soient privilégiées les actions envers le **soutien éducatif**.

Saint Etienne

En partageant leur vie à la lumière de l'Evangile, réfléchissant à leur place dans le monde tout en essayant de discerner l'essentiel dans une société hyper matérialiste, les membres de nos équipes se posent les questions du choix de l'accueil d'un ou plusieurs enfants, de leur éducation dans une société bousculée par des mutations profondes, soucieux des valeurs à transmettre.

Ils affirment la valeur du couple, intégrant presque toutes les formes de procréation ou d'accueil de l'enfant :

« Nous pensons que la transmission de la vie est un acte d'amour et par conséquent s'envisage en couple.

En outre, il nous semble plus confortable d'élever des enfants à deux et de pouvoir aborder les questions de l'adoption, la contraception, la PMA, l'IVG avec son époux. Ces possibilités nous semblent bonnes si elles sont le fruit d'une décision commune et si elles ne font l'objet d'aucune transaction commerciale (adoption/PMA) » (Moins de 40 ans).

L'économie est fortement présente dans ces choix

« Nous soulignons l'importance du facteur économique dans le choix d'avoir des enfants : passage du 2° au 3°...Ce choix est possible aujourd'hui grâce à la contraception.

La réalité du monde du travail, des carrières professionnelles, du choix (ou non choix) de pouvoir travailler ou non « moi, avec 4 enfants aujourd'hui, il n'est pas évident de faire le choix de ne pas travailler : il faut que le conjoint assure et accepter le regard de la société ».

L'amour restera toujours, et l'envie d'avoir des enfants mais le contexte économique est premier au sein d'une famille : les choix matériels coïncent, car « même avec du travail on ne s'en sort pas à la fin du mois »

Qu'est ce qui guide ? Le matériel ou l'amour ?

« Nous attendons de l'Eglise qu'elle nous aide à remettre les choses à la bonne place, j'attends une parole sur l'essentiel pour recentrer les choses ». (40/60 ans)

Les progrès fait autour de la contraception donnent une liberté aux femmes, mais qu'en est-il de la responsabilité dans le couple ?

La méthode naturelle est intéressante idéologiquement car elle engage la responsabilité de l'homme et de la femme, mais malheureusement extrêmement difficile à mettre en œuvre suivant les cas et du coup inefficace.

« Les chrétiens ne doivent pas se reproduire comme des lapins » (en fait c'est : ne doivent pas se comporter comme...)

La Pape va à contre sens de la doctrine de l'Eglise Institution qui nous demande de respecter la nature et donc ne pas avoir d'autres méthodes contraceptives que naturelles ; méthode des températures, Ogino etc. Actuellement, on ne peut pas se contenter de cette approche sur la régulation des naissances. » (60/70 ans)

« La contraception est gérée par les femmes, même si c'est un choix à deux : pourquoi les hommes ne choisissent ils pas ? C'est la femme qui physiquement assure ! »

Pourquoi l'Eglise est-elle contre la contraception hormonale ? Est-ce un problème de santé ? Alors pourquoi ne pas interdire le tabac ?

Un couple existe-t-il uniquement pour faire des enfants ?

Au sujet de la sexualité du couple : pas avant le mariage, mariage= avoir des enfants, méthode naturelle de régulation des naissances inefficace, aucune reconnaissance de la place du plaisir qui est un don. En cas de divorce, nouvel amour possible que si il est vécu comme frère et sœur...

L'EGLISE EST INAUDIBLE ...Nous attendons qu'elle clarifie son regard sur la sexualité du couple, et ait une parole ouverte et réaliste. (60/70 ans)

Parole de médecin : *« La contraception : peu importe la méthode..., meilleure prévention de l'IVG !! »*

Pour l'adoption il faut un vrai projet parental : *« ma belle-sœur et mon beau-frère ont choisi d'adopter un enfant après avoir eu deux enfants naturels dont la maman s'occupe peu. Demandé une fille bébé, eu un garçon de 2 ans, dont elle ne s'occupe pas plus... »*

"Entre ce que nous avons imaginé de l'adoption au début de nos projets et la réalité souvent très belle mais aussi parfois bien douloureuse que nous avons vécue, il y a un monde! Nos enfants - adoptés ou pas - font notre joie, nos petits enfants nous donnent un grand bonheur et nous rendons grâce pour cette vie de famille si riche qui a été la nôtre."

« L'adoption se heurte aux difficultés juridiques ...c'est ce qui se passe de fait dans les familles recomposées » (60/70 ans)

Abandonner son enfant est une grande souffrance pour des parents. L'Eglise est-elle responsable quand elle propose l'adoption au détriment de la prévention des naissances non désirées ?

L'Eglise doit continuer de dire l'urgence de la fraternité et le bonheur d'avoir des enfants. (60/70 ans)

Créteil

- La première phrase de la question contient la réponse. En Europe et plus particulièrement en France, la société est socialement organisée. A ce titre, sont déjà mises en place des structures et des solutions pour assurer soutien et solidarité aux familles et aux enfants. Certes, tout n'est pas parfait, mais la société s'adapte pragmatiquement aux situations sans courir après les illusions d'un perfectionnisme frustrant et jamais atteint.
- La grande diversité de la communauté chrétienne ne permet pas d'avoir une seule sensibilité un seul mode d'expression. S'ils le souhaitent ou quand ils le peuvent, ses membres participent parmi d'autres à l'élaboration de propositions dans le cadre citoyen (associations, partis politiques, syndicats...)

- Tout en tenant compte des réussites de l'adoption, il ne faut pas occulter les nombreux problèmes de positionnement et de relation qu'elle pose et reconnaître qu'elle contient beaucoup de souffrances pour toutes les personnes impliquées, surtout à l'adolescence et à l'arrivée à l'âge adulte. Elle est moins le signe d'une générosité que le signe d'un amour offert.

Nantes (Equipe)

"Méthodes naturelles de procréation responsable" - D'accord dans le principe, mais l'expérience montre que ces méthodes sont trop souvent inapplicables, au risque parfois de faire éclater le couple. Nous attendons de notre Église qu'elle fixe un cap, qu'elle propose un chemin idéal, au lieu de donner un catalogue de permis et défendu, et qu'elle fasse confiance à la liberté adulte et responsable de chaque couple pour avancer sur ce chemin en fonction de ce qu'il est, de ce qu'il vit, de sa situation, de son histoire ... Et c'est encore plus exigeant car on n'est jamais en règle quand il s'agit d'aimer !

La question principale à se poser n'est-elle pas : "qu'est-ce qui nous fait grandir en humanité" ?

L'adoption, encouragée par l'Église.

Oui, mais avant de l'envisager, il nous paraît normal qu'un couple, qui souffre de ne pas avoir d'enfants, ait recours à une PMA.

Certains ont été révoltés par la réticence (voire condamnation ?) de l'Église, qui semble ignorer la difficulté de ce "parcours du combattant", la souffrance et le courage nécessaires.

L'adoption est, elle aussi, courageuse et généreuse, mais c'est une parenté très particulière, qui ne peut être que l'aboutissement d'un projet de couple, pas d'un "encouragement" extérieur. Elle est de plus en plus difficile à obtenir en France. Une bénévoles a vu cinq dossiers acceptés sur cinquante en 2014. Et il y a peu de demandes pour les enfants handicapés.

45. Accomplir leur mission éducatrice n'est pas toujours aisé pour les parents : trouvent-ils solidarité et soutien dans la communauté chrétienne ? Quels parcours de formation peut-on suggérer ? Qu'est-ce qui peut-être fait pour que la tâche éducative des parents soit reconnue aussi au niveau sociopolitique ?

Reims Ardennes (Equipe)

Nulle part on ne nous prépare à devenir parents... de plus chaque expérience est unique, c'est en le vivant qu'on le découvre. Des parents se réunissent pour réfléchir ensemble (exemple des « chantiers de l'éducation »).

J'aimerais des « ateliers parents-enfants » dans l'église. Trouver des temps pour en parler ; au boulot il y a la machine à café... à l'église il faut inventer quelque chose.

La question de l'école : on sent une fracture entre l'éducation chrétienne et l'éducation donnée par la laïcité ; les valeurs de l'église ne sont pas transmises en dehors du milieu chrétien. L'école catholique : nous sommes confrontés à des parents C'est parfois aussi en opposition au laxisme qu'ils imaginent ou dans l'école publique.

Une personne cite des parents qui « ne sont pas étonnés que nos enfants fréquentent la même école catho » mais « sont étonnés de me croiser allant à la messe », car eux n'y vont jamais. Pour eux l'école catho est une question de valeurs et de milieu d'appartenance. Moi ça ne me suffit pas. Je fais la pastorale à l'école : beaucoup d'enfants arrivent là parce que pour leurs parents « le public » n'est pas comme ils voudraient. Sans faire le lien avec une pratique en paroisse.

Nîmes Avignon

Le comportement des petits enfants et des plus jeunes est montré certaine fois comme source de préoccupations et d'inquiétude. Parfois l'impression que les parents perdent la main est palpable.

Les pollutions extérieures, très organisées viennent jusque dans les familles, et la société à l'école ou au travail attisent le combat pour la reconnaissance et épuisent physiquement de sorte que la communication familiale devient trop restreinte. La famille reste le lieu de transmission des principes et valeurs qu'il est difficile de substituer. Il est donc nécessaire de valoriser ce creuset afin qu'il soit reconnu comme tel dans son environnement.

Il semble que certaines prennent des distances ou adoptent des démarches différentes (changement de métier, découverte,...) par rapport à cet emballement. Des parcours qui restent dans notre société tout en gardant ses propres convictions, peut-être de nouveaux regards ?

Albi

Pour permettre à toutes les familles de participer aux mieux à nos rencontres, nous organisons systématiquement, avec l'ACE, une garderie des enfants à chaque rassemblement.

Reims –Ardennes (Equipe)

Il y a beaucoup de choses à faire évoluer. Notre Eglise veut avoir des résultats – c'est son côté élitiste : caté – communion...

Il y a des gens qui ne trouvent pas de paroisse où les enfants ont le droit de s'exprimer.

Dans d'autres paroisses, les enfants sont rois – n'ont pas de repères, n'arrivent pas à garder le silence à se concentrer .

Positif : il faut reconnaître que les jeunes sont très attentifs à leurs enfants

Il faut proposer des lieux de rencontres, des propositions sur l'éducation avec d'autres parents.

Les enseignants demandent à des parents de se rencontrer.

Souvent il faut faire un travail ensemble avant de discuter.

Il faudrait un accompagnement de chrétiens engagés.

Reims Ardennes (équipe)

Il est possible, pour des parents qui le demandent, de bénéficier d'un soutien de la communauté chrétienne pour accomplir leur mission éducative : éveil à la foi, catéchisme, préparation aux sacrements de l'initiation, établissements d'enseignement catholiques (y compris par des parcours de formation proposés aux parents), mouvement scout, mouvement de couples chrétiens. Le degré de priorité donné à cette question par le curé de chaque paroisse est très important dans le dynamisme de l'offre de soutien et dans la réalité de son accessibilité.

Il convient de souligner qu'en équipe ACI, les questions d'éducation sont abordées : en premier lieu il est fréquent que le thème de l'enquête comporte un volet « parents » ; en second lieu, les fiches pratiques « la vie a un sens, et si on en parlait », sur des thèmes tels que les enfants, le rapport à l'argent, l'engagement, sont un solide support de réflexion, sinon de formation ; en troisième lieu, l'équipe est un lieu d'échanges et de soutien face aux questions ou à des difficultés que nous rencontrons.

Remarques générales sur les lineamenta

Chartres

Ce texte a intérêt à être lu plusieurs fois. On découvre chaque fois des choses nouvelles. C'est assez complet et chacun peut s'y retrouver, même si le début n'est pas facile.

6 – Dans le contexte socio-culturel, on ne fait aucune allusion au logement qui fait partie de l'identité du couple. Aucune allusion non plus à l'avortement qui est un peu banalisé (narcotique de l'opinion publique). On ne parle pas non plus suffisamment de la solitude des personnes célibataires qui ne

sont pourtant pas exclues de la famille et qui prennent souvent soin des parents qui vieillissent. Il y a le célibat choisi (comme celui des prêtres) et le célibat subi.

19 – le couple est comme la relation de Dieu avec son peuple. La famille est signe d’Eglise (Eglise domestique).

37 – On apprécie le renouveau de la formation des prêtres, des diacres et des personnes en responsabilité (on aimerait la même chose pour la religion musulmane...)

39 – « La chasteté apparaît comme une condition précieuse pour la croissance authentique de l’amour interpersonnel » : Cela nous heurte, mais « chasteté » n’est pas « abstinence ». C’est la sexualité face à notre état de vie. Ce n’est pas la même chasteté si nous sommes mariés ou non mariés. Exemple : Pendant une préparation au mariage, comment parler de la chasteté quand le couple a déjà 8 enfants ! (en principe il leur est demandé l’abstinence complète pendant la préparation au mariage... !) Remarque importante : Il est dit « condition précieuse » et non pas condition « indispensable ».

40 – Pour l’accompagnement des 1^{ères} années de la vie conjugale, on souligne l’importance des mouvements de réflexion, des 4/4 où des générations différentes peuvent se rencontrer. A cause de la longévité de la vie, les jeunes ont peur d’un engagement durable. Le pape aurait préconisé d’être plus ouvert pour donner le baptême, mais les sacrements sont-ils « efficaces » si on les reçoit n’importe comment ? Ne pas être trop négatif, car ce n’est pas la majorité.

41 – Beau paragraphe qui montre les éléments positifs des personnes qui sont mariés civilement ou qui vivent en concubinage.

42 – Dans certains pays, le mariage est célébré par étapes. Ce n’est pas si mal et on devrait remettre en lumière les fiançailles. Les chrétiens n’ont pas été assez réceptifs quand le PACS est arrivé. Pour les veuves, il n’est pas facile de se remarier car elles perdent la retraite de leur mari. Si en plus, elles perdent le second, elles n’ont plus rien (il faut avoir vécu au moins 5 ans avec le second pour toucher sa retraite...).

Des couples ne se marient pas pour des raisons financières, car c’est l’occasion de rassembler famille et amis et ils ne veulent pas de mariage au rabais. Les gens aimeraient souvent se marier en même temps que la célébration du baptême de leur enfant. Cela ne semble pas souhaitable car on privilégie alors souvent un seul des deux sacrements.

44 – Importance du pardon qui ne va pas de soi.

48 – Cas de nullité de mariage : A première vue, cela ne nous paraît pas une bonne solution, surtout s’il y a des enfants qui peuvent être très perturbés par cette décision. Ce n’est pas « nullité », mais « reconnu comme nul ». Il peut ne pas y avoir toutes les conditions requises pour le mariage religieux (ex. une jeune fille qui se marie pour pouvoir quitter un père violent).

52,53, 54 – Le début du paragraphe est un pas très important avec la possibilité pour les divorcés remariés d’accéder aux sacrements, mais les Pères n’étaient pas tous d’accord... La proposition de la communion spirituelle nous paraît une hypocrisie. Cela choque que l’on ne puisse pas recevoir le sacrement de réconciliation un assassin peut être pardonné et recevoir les sacrements, mais une personne divorcée remariée ne peut pas !!! Si le premier conjoint meurt, on peut se remarier religieusement !!!

55, 56 : L’Eglise, et la société entière, ont fait un grand pas en avant concernant l’homosexualité. Accueil avec de plus en plus de respect et de délicatesse. Certains font des expériences. Cela engendre-t-il un nombre plus important d’homosexuels ?

58 – Moyens naturels de procréation . La nature ferait qu’il y aurait des enfants tout le temps et c’est impossible... La méthode Ogino serait plus naturelle qu’un produit chimique... Il y a de l’ambiguïté et une forme d’hypocrisie dans ces préceptes... L’Eglise donne un axe et chacun s’arrange !!!

Point à éclaircir : L’accès aux sacrements pour les divorcés remariés et les concubins.

Points forts :

29 - « La vérité s’incarne dans la fragilité humaine non pour la condamner mais pour la sauver »

40 – la pastorale de l’accompagnement

Toulouse (équipe)

Point 3 : le mariage. Nous considérons que le mariage est l'union entre un homme et une femme qui prennent l'engagement civil et éventuellement religieux de fonder un foyer, d'avoir des enfants et de les éduquer, et de se soutenir mutuellement.

Le mariage civil est cet engagement public, en général devant familles et amis ; il est respectable. Le Pacs, facile à faire et à défaire (même unilatéralement), ne revêt pas le même engagement ; si la loi le concernant avait mieux pris en compte la vie d'un couple et ses aspects matériels et financiers lors de sa création, on aurait peut-être évité l'affaire du "mariage pour tous" prôné par des homosexuels.

L'union libre est courante chez les jeunes notamment ; elle peut conduire au mariage en permettant au couple une réflexion avant l'engagement. Une équipe de préparation au mariage a une action bien perçue au niveau paroissial, en particulier des futurs mariés : il y est davantage question d'engagement et d'expérience de vie que de foi ; la foi est un "plus", mais souvent les jeunes ont déserté l'église et préfèrent entendre parler de la vie. On peut leur servir de tuteur s'ils le demandent, mais il faut surtout les laisser se développer par eux-mêmes.

La contraception est la gestion de la procréation pour une parentalité responsable, n'en déplaise à "humanae vitae" qui a fait fuir de l'église de nombreuses personnes. L'avortement est envisageable en cas de grave malformation de l'enfant, non pour convenance personnelle.

Point 4 : parents et enfants A nos âges, nous n'avons pas à élever des enfants ; comment aider les parents ? Par l'écoute, sachant que nous ne pouvons pas servir d'exemples car la société a bien changé ; donner un avis si on nous le demande.

Point 5 : accompagner toutes les personnes. Un aspect crucial, sur lequel nous insistons, est l'accueil des divorcés remariés ainsi que des couples en union libre : ils doivent être accueillis dans l'Eglise et avoir accès à la communion "s'ils sont en paix avec Dieu". La communion n'est pas une récompense, mais un soutien.

Il en va de même des homosexuels, qui ne sont pas des pervers mais souffrent le plus souvent de leur état. S'ils sont discrets et "n'en rajoutent pas", il est important de les accueillir (l'opposition au mariage pour tous ne signifie pas homophobie).

Des chrétiens se sont investis dans le planning familial pour le soutien aux familles ; maintenant, les jeunes sont mieux informés ; l'éducation sexuelle à l'école, notamment au collège, semble une bonne chose

Nantes (équipe)

Nous nous réjouissons de constater dans les conclusions du Synode, une volonté de changer de regard, une démarche plus accueillante mais regrettons parfois un "jargon ecclésiastique" pour initiés, et que les questions ne soient pas assez réalistes par rapport aux situations d'aujourd'hui.

Nous croyons au mariage, mais nous espérons la miséricorde !

Strasbourg (équipe de 40-50 ans)

Marie-Andrée : J'ai lu le texte et ce que j'ai trouvé beau c'est le mariage religieux. Qu'est-ce que cela veut dire d'être mariés religieusement.

La position de l'Eglise par rapport à la contraception est dérangeante (interdiction du préservatif alors qu'il y a le sida.....).

Pour les jeunes filles prendre la pilule c'est peut-être mieux.

Stéphanie : Dans l'Eglise il y a le groupe « rupture » qui s'occupe des divorcés.

Christian : Martine dit que le problème dans l'Eglise catholique c'est que les prêtres ne sont pas mariés. Cela pose un problème pour soutenir les couples mariés.

Jean-Paul : Quand on parle de l'Eglise c'est plus large que les prêtres. Ce sont aussi les laïques.

Le pape dit que l'on a besoin des femmes.

Importance des mouvements catholiques. On n'en parle pas dans le synode. Mais ils sont très importants.

Manu : **Les questions abordées par le synode sont la famille le sont déjà en ACI et en JIC. Il faut favoriser les mouvements d'église.**

J'étais à Geberschwihl. Il y avait un ancien prêtre qui s'est marié. Il disait qu'il y a un repli identitaire très fort. Ils ont retiré les séminaristes de la première année de fac.

On doit permettre le mariage des prêtres. Mieux former les prêtres. Il faut qu'ils soient connectés au monde actuel.

Marie-Andrée : Les discours de la messe sont trop longs. Pas de discours audibles.

Jean-Paul : Meilleure synergie entre les prêtres et les laïques. Les accompagnateurs prêtres ça leur fait du bien d'être en équipe ACI.

Manu : Au séminaire, on est contre les mouvements.

Jean-Paul : **Dans le synode, on ne nomme pas les lieux d'action. On ne nomme pas les mouvements catholiques. On se retrouve bien dans les attentes de l'Eglise du futur. Les mouvements d'actions catholiques sont en mesure de relever les défis énoncés par l'Eglise. Nous pouvons en témoigner.**

Christine : Solitude dans la maladie, le divorce, le grand âge. L'Eglise devrait réfléchir concrètement comment palier à la solitude.

Manu : Les divorcés remariés ne peuvent pas communier.

Christine : On est trop dans les règles. La religion cela ne doit pas être les règles.

Christian : A qui l'Eglise parle-t-elle avec toutes ces règles ? Le débat ne se pose pas chez les protestants car le mariage n'est pas un sacrement.

Manu : Les protestants considèrent que l'humain est fragile.

Marie-Andrée : L'Eglise doit être proche des gens dans la difficulté.

Jean-Paul : L'Eglise institution est forcément faite de règles. Tensions entre Eglise institution qui doit réfléchir à ce qui fait l'essence même de la religion et la réalité. Importance du mariage religieux.

Marie-Andrée : Ma sœur n'est pas mariée. Elle dit que c'est plus fort car chaque jour elle décide de rester en couple.

Christian : Pour l'Eglise, le mariage c'est la voie royale. Tout le reste c'est dur et douloureux. Ce que l'Eglise énonce c'est comme un absolu mais qui est nécessaire. On peut reconnaître cet absolu mais reconnaître l'échec et la souffrance.

Christine : Il y a une droiture qui abîme. Cette description de la famille, ces obligations familiales cela peut-être pesant.

Manu : Jésus s'est fait sa famille en dehors. A la base le mariage c'est économique.

Christian : Pour protéger les enfants le mariage s'est bien.

Manu : Quand on lit le texte, on doit être dans la famille.

Jean-Paul : Qu'est ce que cela veut dire être chrétien ? Si c'est l'amour du prochain, d'autres le prône. Comment cette Eglise est-elle singulière ? Quels sont les fondamentaux ?

Christine : Dieu doit laisser l'homme libre. Cela fait partie des fondamentaux.

Manu : Faisons des Forums catholiques de célibataires. Que l'Eglise aide les gens à se retrouver. Si on veut garder l'idée d'un mariage sacrement, il faut favoriser les annulations. Pour moi, il faut supprimer l'excommunication.

La communion a un sens pour ceux qui souhaitent suivre le Christ. Que tous les chrétiens puissent communier.

« Que celui qui n'a jamais pêché lui jette la première pierre. »

Il faut accepter les mariages œcuméniques.

Christian : L'Eglise a le mérite d'apporter les mouvements. La paroisse s'est plus compliquée.

On a l'impression d'un grand retour en arrière.

Marie-Andrée : Comment ne pas dégouter ses enfants de l'Eglise ?

Christian : Petit, j'allais à l'ACE. On y allait en courant, on n'était pas forcé. Comment fait-on pour recréer tout ça ? Moi je ne me sens pas capable de recréer du lien.

Manu : Sans curés favorables c'est difficile pour les mouvements. Pour les mariages, moi j'élargirais même avec les mariages interreligieux.

Je souhaite que dans les paroisses il y ait des gays, des divorcés. Que cela soit dit, revendiqué.

Ils sont déjà dans les paroisses mais on ne le sait pas. J'aimerais que l'Eglise mette en avant ces gens là s'ils le souhaitent.

Développer le pardon des péchés dont le divorce.

Il faut que l'Eglise accepte des gens qui ont des parcours différents.

On ne parle pas beaucoup de la femme dans le synode.

Stéphanie : Cela fait beaucoup de monde exclu de l'Eglise.

Manu : Les prêtres ne doivent plus exclure les jeunes du baptême si les parents ne sont pas mariés ou si un des parents est d'une autre religion.

Marie-Andrée : L'Eglise a besoin d'écouter. Ecoute de qualité.

Jean-Paul : L'Eglise doit évoluer sur les homosexuels qui doivent être membres de l'Eglise à part entière. Pour les divorcés, il faut évoluer. J'espère que l'Eglise ne va pas aussi mal que ça.

Marseille

Perspectives pastorales - Prendre soin des familles blessées.

La pastorale sacramentelle à l'égard des divorcés remariés.

Les paragraphes 51 à 53 du rapport final du Synode d'octobre 2014 concernent précisément les divorcés remariés. Ces paragraphes sont à l'origine des remarques qui suivent :

§ 51 – De par leur situation, ces personnes ne doivent pas être l'objet de discriminations, mais elles doivent être encouragées à leur participation à la vie de la communauté.

§ 52 – « Il a été réfléchi à la possibilité pour les divorcés remariés d'accéder aux sacrements de Pénitence et de l'Eucharistie ».

Certains pères synodaux demeurent favorables à la discipline actuelle, d'autres sont favorables « à un accueil non généralisé à la table eucharistique, dans certaines situations particulières et à des conditions bien précises » : cas irréversibles, obligations morales envers les enfants, ..., éventuel accès après un chemin pénitentiel. Question à approfondir en tenant compte de la distinction entre situation objective de péché et les circonstances atténuantes (facteurs psychiques ou sociaux).

§ 53 – « Certains pères ont soutenu que les personnes divorcées remariées ou vivant en concubinage pouvaient recourir utilement à la communion spirituelle. D'autres pères se sont demandé pourquoi, alors, elles ne pouvaient pas accéder à la communion sacramentelle ».

Remarques ou questions.

-Il paraît difficile d'encourager des personnes à participer à la vie de la communauté, alors qu'il ne lui est pas permis de communier.

- Lorsqu'il s'agit du sacrement de l'Eucharistie, il est opportun, il est souhaitable de mettre en relief les paroles et le message de Jésus. N'est-il pas choquant de parler de discipline ?

-« Situation de péché » est une expression qui paraît un peu outrancière à l'égard de personnes qui, le plus souvent, cherchent simplement un peu plus d'humanité. Pourquoi les priver des bienfaits du sacrement de l'Eucharistie ? La pratique orthodoxe est une piste envisageable éventuellement.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que les paragraphes 52 et 53 ont, respectivement, recueilli 58% et 63% de oui.

Toulouse (équipe)

Nous nous sommes plutôt penchés sur la dimension ecclésiale, par rapport au Synode et à la famille, Des initiatives sont apparues en paroisse autour des questions posées par le Synode : les parents des élèves du catéchisme ont demandé de se retrouver une heure avant la messe. Venu de tous horizons familiaux (célibataires, divorcés, divorcés remariés, mariés) c'est un moyen pour eux de trouver un lien avec la famille chrétienne au milieu de leurs difficultés.

Dans la pastorale familiale, la question pour certains, d'un mariage en plusieurs étapes ; pourquoi les gens ont-ils peur de se marier ? à quel moment se joue le Sacrement ? On cite St Thomas d'Aquin qui recommande de suivre "sa conscience".

Annecy

1) Nous avons apprécié l'écoute et le regard posés par l'Eglise au terme de la 3e AG du Synode des évêques sur les défis pastoraux de la famille.

2) Nous ne remettons pas en cause le sacrement de mariage qu'il faut garder en tant que pédagogie mais nous proposons à l'Eglise de réfléchir à une autre forme d'accueillir les couples qui ne souhaitent pas aller jusqu'au sacrement.

De quelle manière accueillir leur demande de religieux : prier avec eux, une bénédiction ou ???

3) Accueil des divorcés et des homosexuels à ne pas oublier.

4) Nous avons noté que les Pères de l'Eglise encouragent le dialogue et la coopération avec les structures sociales, incitant les chrétiens à s'engager dans les domaines culturel et sociopolitique. Nous y avons bien reconnu la mission de l'ACI !

Reims Ardennes (équipe)

Autres questions :

Beaucoup d'exemples autour de nous de personnes qui ne vivent pas un modèle de famille traditionnel : couples homosexuels, couples pacés « ne voulant pas d'enfant »... Les enfants sont aussi confrontés à d'autres modèles parentaux. Un enfant à l'école dit qu'il a deux mamans. Que lui répondre ? On n'a pas envie de porter de jugement. Quelle est la pire situation ? Avoir deux mamans ou deux papas qui aiment l'enfant et s'en occupent ensemble, ou des parents divorcés qui ne s'aiment plus, un des deux qui refait sa vie, alors on a une « vraie maman » et une « pas vraie »... C'est compliqué aussi.

Dans l'église on pense qu'il faut faire évoluer la règle à partir de ce qui se pratique déjà au niveau des prêtres, à propos des divorcés (eucharistie pour divorcés). Mais on se pose des questions sur les couples homosexuels avec des enfants.

Reims Ardennes (équipe)

Associations : paroles de parents mais souvent en réponse à des soucis.

Les formations de laïcs : GFA par ex. très intéressant – ils sont ensuite « utilisés » dans les paroisses

Il faut constater la raréfaction des laïcs qui veulent ou peuvent s'engager

Ce serait plus facile si l'Eglise officielle – hiérarchique était plus large : certains chrétiens ne rentrent pas toujours dans le moule.

Positif : communication : RCF qui en 10 ans a beaucoup évolué – les étudiants connaissent

Les radios locales changent des autres radios (rejet des radios avec publicité)

Il faut rechercher des moments de réflexions personnelles – cela peut aider.

Il faut être avec les gens, avoir un regard positif. Si on parlait de choses positives, les gens pourraient s'engouffrer.

Les jeunes ont plus de confiance dans l'avenir. Ils ont la conviction qu'ils s'en sortiront.

On constate le développement du bénévolat – l'engagement des jeunes est souvent ponctuel – il faut une formation du bénévole.

Ensuite comment pourra-t-il aller plus loin ? engagements scouts – mariage – souvent entre jeunes qui se retrouvent dans les mêmes mouvements.

Strasbourg (équipe)

Quel sens donnent les couples actuels au mariage?

- comment la préparation est elle faite?

Que fait on des personnes seules (les remariés, les divorcés,...)dans l'Eglise?

Quelles propositions pouvons-nous faire sur ce que l'on vit par rapport à ces personnes ?

- A la messe on ne connaît rien de son voisin, de son histoire. Comment peut-on le juger, l'exclure sous prétexte qu'il est peut être divorcé ou remarié?

- Même si l'Eglise doit /veut garder sa position, sa ligne de conduite, son idéal... la **réconciliation** devrait être plus forte. Le **pardon**, la **deuxième chance** doit exister à un moment où à un autre.

PROPOSITION: savoir pardonner à des personnes qui n'ont pas réussi leur mariage (pas forcément de leur faute d'ailleurs!). Pour divorcer, pas besoin d'être 2, il en suffit d'un qui demande le divorce et l'autre subit. Pourquoi le condamner?

- Le point de vue actuel de l'Eglise est le suivant:

DIVORCE = FAUTE=PARDON

Nous devons **remettre en cause l'indissolubilité du mariage**. L'Eglise devrait prévoir des cas dans lesquels le mariage peut être dissolu. L'annulation du mariage est trop compliqué, trop longue.

Il faudrait plutôt axer le tout sur **l'accueil, l'ouverture** et pas sur la faute.

- Le problème aussi c'est qu'actuellement le mariage religieux est un **sacrement**.

«Annuler» un mariage religieux c'est très difficile car s'il y a des enfants par exemple, c'est comme si on «oubliait, tirait un trait» sur tout ce qu'il y a eu avant cette annulation.

Mais si on désacralise le mariage, on désacralise aussi les enfants, dans ce cas.

Le juridique prend le pas sur l'humain et sur le fond du problème.

Une étape a été vécue, on passe à une autre mais on ne réécrit pas la précédente... c'est la fameuse **seconde chance**.

Historiquement l'annulation de mariage intervenait dans des situations exceptionnelles. Actuellement ça n'est plus exceptionnel.

Les personnes qui demandent actuellement l'annulation du mariage c'est, souvent, pour **pouvoir rester dans l'Eglise**.

La société a évolué, la femme n'est plus dépendante de l'homme.

Quel est le statut des célibataires «volontaires» qui ont peut être une vie sexuelle même s'ils ne sont pas mariés. Ceux là on a rien à leur pardonner puisqu'ils ne sont pas mariés. Pourquoi ceux là on les accueille et comment par rapport au mariage???

On part de très loin, il faut changer les choses au fur et à mesure.

- **Sommes-nous prêts à accepter tout type de personne à l'Eglise?**

- **La relation sexuelle doit-elle toujours aboutir à la naissance d'un enfant?**

- **Que fait on avec toutes les personnes qui ne sont pas dans la norme de l'Eglise(homosexuels, célibataires,...)? Comment les accueille t'on?**

L'Eglise devrait être plus ouverte, plus accueillante. Comment l'Eglise se laisse t'elle interpeler pour changer sa norme?

Nous pensons que l'Eglise devrait changer sa norme pour ouvrir l'accueil.

Les mots du pape François:

«...si une personne homosexuelle est gay et qu'elle est en recherche de Dieu, qui suis-je pour la juger?»

Evangile de la femme adultère:

Qui a le droit de dire à une autre personne qu'elle ne fait plus partie de l'Eglise pour cause de divorce ou autre? Qui sommes-nous pour juger?

Comment faisons-nous Eglise; comment décidons-nous de faire communion ensemble?

Les mouvements qui forment l'Eglise en France sont prêts à faire communauté et à accueillir des personnes différentes. C'est la hiérarchie qui est encore trop rigide.

L'Eglise devrait juger la situation des personnes avec **plus d'humanité**. Chaque histoire est différente. L'aspect humain va répondre à différentes questions qui sont posées (accueil des célibataires, homosexuels,...).

L'Eglise rejette tout un ensemble de personnes. Nous voulons une Eglise **ouverte, accueillante, qui ne juge pas**.

L'Eglise c'est avant tout une **communauté**. Nous avons besoin de sentir que d'autres vivent la même chose que nous. **Qui sommes-nous pour ne pas accueillir ceux qui se disent chrétiens comme nous, même si l'Eglise officielle, ne les reconnaît pas** (divorcés, remariés,...)??

Il faut accueillir pour «FAIRE EGLISE».

La Religion c'est ce qui «relie» les personnes entre elles. Si l'Eglise coupe le lien, ça ne va pas. Ça devient une forme d'intégrisme.

Il faut **remettre de l'humanité dans l'Eglise**, se recentrer sur la personne, sur l'HUMAIN.

Cette humanité se ressent dans nos mouvements, dans les communautés (TAIZE par exemple) mais malheureusement pas dans l'Eglise!

Strasbourg (équipe)

Impressions générales à la lecture du rapport.

« J'ai été agréablement surprise par ce texte ». « La lecture n'est pas facile. Certains termes m'échappent ». Si « j'ai apprécié certains paragraphes », j'ai parfois « l'impression d'une perte de sens » car certains paragraphes sont « trop synthétiques ».

Ce qui nous touche

Nous sommes d'accord pour dire que le constat qui est fait dans la première partie du rapport nous semble assez juste. D'autres passages nous touchent également, selon nos sensibilités. Nous retenons la phrase sur la dignité des femmes, le fait de mettre des mots sur les divorcés remariés. *« Je vois cela comme un progrès »*. Certains d'entre nous voient là le signe que les évêques du synode *« ont envie qu'il se passe quelque chose »*. La voie nous semble notamment ouverte du point de vue juridique à propos de l'annulation des mariages. D'autres se sont retrouvés dans *« l'art de l'accompagnement »* (paragraphe 46) qui constitue *« un beau fil conducteur »*.

Ce qui nous questionne

Si nous partageons le constat des évêques du synode, de nombreux éléments nous posent question. Nous retenons que c'est la question du mariage qui paraît être au centre du texte. Or, *« le premier commandement n'est pas « mariez-vous » mais « aimez-vous ! ». « Le mariage est-il au-dessus de l'Amour ? ». « Faire du mariage un en-soi, c'est une ambiguïté. »*. Nous pouvons également ressentir une gêne liée à la *« hiérarchisation des couples »* qui apparaît dans le texte. *« Les mariés et surtout*

les mariés qui tiennent le coup sont en haut de la pyramide ». « *Pour moi, le concubinage n'a pas moins de valeur, moins de solidité que le mariage* ». Le problème de la mise en avant du mariage et du rappel des règles du mariage catholique c'est que « *ça ne me semble pas en cohérence avec le message d'Amour, de tolérance* ». « *Il manque le mot de conscience dans ce texte* » car « *entre le dogme et la réalité, il y a un fossé* ».

La vision que les évêques du synode ont des difficultés du mariage semble se traduire uniquement en termes de crise. Cette « *vision du mariage n'est pas très réaliste. Le mariage, ce n'est pas que des crises, c'est aussi de l'usure, l'éloignement progressif* ». Ne voir les difficultés du mariage qu'en termes de crise révèle une « *vision un peu vaudeville* ». De plus, « *ce synode porte sur la famille mais on ne parle que du couple. Il n'y a pas grand-chose sur l'amour filial. Or, le lien enfants/ parents n'est pas évident. Il peut être à l'origine de conflits dans le couple* ».

La place des laïcs nous interroge également. Nous percevons cela de manière positive. Mais « *je m'interroge sur les motivations. Pourquoi maintenant ?* ». Est-ce que c'est en lien avec le manque de prêtres. Cette proposition relève-telle « *du sens pratique ou d'une évolution des esprits ?* ». Comment appeler ces laïcs et dans quel but ? L'appel à des « *couples qui ont de l'expérience me semble compliquée* ». Il n'y a pas de règles de réussite de sa vie de couple. Par contre, il est possible « *de témoigner de la façon dont on a pu résoudre une difficulté* ».

Le texte nous renvoie à nos expériences personnelles

Ce texte nous renvoie tout d'abord à notre expérience de la préparation au mariage. Nos expériences de ce temps de préparation ont été vécues très différemment selon les couples. Pour certains, ce temps a été « *magique* », pour d'autres dès le premier tour de table « *je me suis senti en décalage* », « *je n'ai pas ressenti cette grâce* ». La rencontre avec d'autres couples a été marquée par la déception et le sentiment que de nombreuses personnes subissent cette préparation comme une étape obligatoire pour obtenir une signature. D'autres ont pu vivre « *des choses violentes* » durant ce moment avec « *des phrases un peu définitives* ».

Ce texte nous renvoie également à nos expériences de couples et aux familles que nous essayons de construire. Pourquoi avons-nous décidé de nous marier à l'Eglise ? « *Pour moi, ça apportait un engagement plus profond* ». « *Ça m'a mis dans une joie extrême* ». « *Le moment précis du mariage à l'Eglise, devant l'autel, m'a permis de redémarrer un chemin de foi* ». Mais le mariage est-il si important que cela ? « *Pour moi, la famille a une place centrale. Le mariage est plus secondaire. Le lien d'Amour est déjà là. C'est l'essentiel, un préalable au mariage* ». « *Pour moi, le fait de rencontrer mon mari a permis une remobilisation de ma foi. A deux, la base de la foi est plus forte que seule. Mais ce n'est pas le mariage, c'est la rencontre qui a permis cela* ».

Et pour finir, cette question : « *est-ce qu'on peut être touché par la grâce en dehors du sacrement du mariage ?* ».

Strasbourg (équipe)

Question : Comment aider les familles chrétiennes à témoigner du bonheur de la vie de famille ?

- Soutenir les parents dans leur mission éducative.
Les adolescents cherchent souvent des informations hors de la famille. L'impact sur les adolescents est plus important s'il provient de jeunes adultes. D'où l'importance qui doit être accordée aux mouvements de jeunes.
Les personnes plus âgées peuvent aider les jeunes adultes à être auprès des enfants (garde des bébés et petits pendant ce temps, aide financière). Ces personnes doivent être des « facilitateurs » de l'action des jeunes adultes auprès des enfants et des adolescents.
- Accueil des jeunes dans une communauté vivante.
Il est important de les accueillir tels qu'ils sont, de les reconnaître. Un jeune est vecteur d'épanouissement pour sa famille.

- Mariage .

Il est important que les personnes puissent en rencontrer d'autres qui vivent le bonheur de la vie de famille. Actuellement la liberté individuelle est première. Comment concilier aspiration à la liberté et rigidité de l'institution ? La préparation est plus importante encore qu'avant.

Question : Comment est considéré le célibat dans le monde et l'Eglise ?

- Il existe plusieurs formes de célibat : subi, choisi, rupture affective sur durée courte ou longue.
- L'action individuelle est-elle à l'origine du célibat ou est-elle subie à cause du célibat ?
- Le célibataire n'a pas de statut reconnu même si cela a évolué.
- Beaucoup osent dire leur souffrance, un regret . La parole est plus libre.
- Pour beaucoup de personnes, le célibataire est regardé comme celui qui souffre, que l'on doit aider à sortir du célibat.
- Pour l'Eglise, les veufs, les divorcés ont un statut. Le célibataire pose problème. Le regard sur le célibataire « engagé » est plus normal.
- Ni au niveau de l'Eglise, ni au niveau de la société, les célibataires ne sont bien pris en compte.

Et pourtant...

- Le célibataire a des richesses à partager, il est moins pris dans le « rythme rapide » des familles. Pour elles il peut être précieux.
- On envisage plus souvent le célibataire comme devant être aidé alors qu'il peut être une aide précieuse pour les familles, les couples même. Il peut les aider à prendre du recul.
- Le célibataire peut aider les enfants des autres familles.
- Il peut avoir une vision « prophétique » pour les enfants des autres.